



AEFE
AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013/2014



aeefe



L'AEFE

*L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE)
est un établissement public national placé sous la tutelle du
ministère des Affaires étrangères et du Développement international.
Créée en 1990, elle est chargée du suivi et de l'animation du réseau
des établissements d'enseignement français à l'étranger.
L'AEFE pilote, en liaison avec ses partenaires, un réseau de
494 établissements homologués par le ministère de
l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
Ce réseau scolaire accueille dans 135 pays, 330 000 élèves,
dont 206 000 élèves étrangers.*

sommaire

04

LE MOT DE
LA DIRECTRICE
DE L'AEFE

60

2014/2015 : LA CARTE
DU RÉSEAU ET LES
PRINCIPAUX
CHIFFRES DE
L'ANNÉE À VENIR

62

BROCHURES, SITE
INTERNET, RÉSEAUX
SOCIAUX

06



PLAN D'ORIENTATION STRATÉGIQUE 2014-2017

- 08 Le plan d'actions en faveur de
l'enseignement français à l'étranger
- 10 Le plan d'orientation stratégique (POS)
 - 10 Relever de nouveaux défis
 - 12 Construire ensemble
 - 14 Dessiner l'avenir

16



ACCOMPAGNER NOS ÉTABLISSEMENTS

- 18 Les évolutions de la gouvernance
- 20 Déconcentrer et mutualiser
- 22 Des secteurs en croissance
- 29 La cellule de prévention et de crise



↑
MAROC
Lycée Descartes de Rabat

30



L'EXCELLENCE ÉDUCATIVE

- 32 La formation des personnels
- 33 La formation des personnels d'orientation
- 34 Concours nationaux : des résultats exceptionnels
- 35 Actions pédagogiques pilotes (APP)
- 36 Handicap : la scolarisation des élèves à besoins particuliers
- 37 Une politique immobilière dynamique et rigoureuse
- 38 La transformation numérique
 - 39 *L'équipement numérique des établissements*
 - 40 *La dématérialisation de la correction des copies du baccalauréat*
 - 41 *Aider à l'orientation et à la construction des projets*

42



FAIRE VIVRE LE RÉSEAU

- 44 Un dialogue permanent et fructueux avec les relais de terrain
- 45 Les parents d'élèves, premiers partenaires des établissements
- 46 Les Bourses « Excellence-Major »
- 47 Développer des partenariats attractifs avec l'enseignement supérieur
- 48 Fédérer les anciens élèves
- 49 Événementiel : réunir nos publics et mettre en réseau
- 50 Rester connecté : aefe.fr, lettre aefe-info, réseaux sociaux
- 51 Relations presse : suivre, informer et accompagner

52



À PROPOS DE L'AGENCE

- 54 Organigramme de l'AEFE
- 55 La composition du conseil d'administration
- 56 La direction
- 57 Les chefs de service
- 58 Les personnels des services
- 59 Les organes consultatifs

LE MOT DE LA DIRECTRICE

HÉLÈNE FARNAUD-DEFROMONT



« LES 494 ÉTABLISSEMENTS
HOMOLOGUÉS PAR LE MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DONT 87 DE LA MLF, CONCOURENT
PLEINEMENT AU RAYONNEMENT DE
NOTRE MODÈLE ÉDUCATIF DANS LES
135 PAYS OÙ ILS SONT PRÉSENTS. »

L'année scolaire 2013-2014 a été une année charnière durant laquelle l'AEFE a élaboré son plan d'orientation stratégique (POS) 2014-2017 tout en poursuivant son action au service des établissements du réseau d'enseignement français à l'étranger. Fruit d'une large concertation menée auprès des établissements et de l'ensemble des partenaires, ce document de cadrage, voté en juin 2014, doit permettre de relever pour les 3 années à venir les principaux défis auquel le réseau fait face.

Le POS 2014-2017 s'appuie à la fois sur les recommandations du Plan d'actions en faveur de l'enseignement français à l'étranger préparé à la demande de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, et sur les évolutions menées par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre de la loi pour la Refondation de l'École de la République.

Ce POS qui constitue notre nouvelle feuille de route, vise à consolider la qualité de notre offre éducative et développer la capacité d'innovation de notre réseau au service de la réussite de tous les élèves. Il prend en compte l'environnement, de plus en plus concurrentiel, des établissements, la mobilité croissante des familles et le respect de la discipline budgétaire attendue de tous les opérateurs publics. Il s'inscrit dans les priorités du ministère des Affaires étrangères et du Développement international : le soutien à nos compatriotes installés à l'étranger, le développement de nos entreprises, la diplomatie d'influence à destination des publics étrangers, la politique d'attractivité de la France.

À la rentrée 2014, le succès du réseau ne s'est pas démenti. Ses effectifs ont augmenté de plus de 3 %, faisant passer le nombre d'élèves à 330 000, dont plus de 120 000 Français. Les 494 établissements homologués par le ministère de l'Éducation nationale, dont 87 de la MLF, concourent pleinement au rayonnement de notre modèle éducatif dans les 135 pays où ils sont présents. L'enseignement qu'ils dispensent, plurilingue et pluriculturel, ouvert sur les pays d'accueil, promeut les valeurs chères à l'École de la République : esprit critique, égalité, laïcité, tolérance, exigence académique. Les résultats scolaires attestent de l'excellence des établissements du réseau. Pour la session 2014, 96 % des 14 635 candidats ont obtenu le baccalauréat, dont plus de 20 % avec mention Très bien. Cette réussite témoigne tout autant de l'application des élèves que de l'implication et du professionnalisme des personnels qui les encadrent tout au long de l'année.

Pour consolider les atouts du réseau d'enseignement français à l'étranger, les équipes des services centraux et des établissements ont fait preuve cette année encore de beaucoup de dynamisme, d'esprit d'initiative et d'inventivité. Dans le respect des orientations du ministère de l'Éducation nationale, l'Agence anticipe les besoins de demain. Les établissements se sont résolument engagés sur la voie de la transformation numérique : équipements (tableaux interactifs, tablettes, fibre optique), dispositifs innovants (dématérialisation de la correction des copies du baccalauréat, plateformes collaboratives AEFE), développement de la formation continue hybride, outils numériques d'aide à l'orientation... Le réseau d'enseignement français à l'étranger s'affirme comme laboratoire d'innovations et apporte sa contribution à la réflexion et à la mise en œuvre de sujets essentiels tels que le numérique ou la politique des langues.

Ce goût de l'innovation est présent dans la production de ce rapport d'activité. Tout au long du document, vous pourrez « flasher » avec vos téléphones ou vos tablettes des codes QR vous permettant d'approfondir les sujets concernés via le site internet www.aefe.fr. Le nombre de pages imprimées a pu ainsi être réduit dans une démarche de développement durable, renforcée par l'utilisation de papier recyclé.

Le perfectionnement du pilotage du réseau et de la gouvernance des établissements constitue une priorité pour l'Agence. Des séminaires de gouvernance ont été organisés tout au long de l'année 2014, rassemblant personnels de direction AEFE et membres des comités de gestion dans chaque zone afin de construire les modalités d'un dialogue de gestion efficace et d'harmoniser le fonctionnement des établissements conventionnés. De même, un protocole d'évaluation du dispositif de la mutualisation a été mis en place pour améliorer encore l'efficacité des actions mises en place par l'Agence et leur adéquation avec les problématiques locales.

Une réforme majeure a également marqué cette année scolaire, qui concerne l'ensemble du réseau : la mise en œuvre du nouveau dispositif d'aide à la scolarité. Cette réforme, évaluée par la Commission Nationale des Bourses après une année d'application, répond aux objectifs qui lui étaient assignés : meilleure lisibilité du système des bourses scolaires, implication accrue de tous les acteurs sur le terrain, dispositif plus équitable et permettant une plus grande maîtrise des dépenses. Ce nouveau dispositif a ainsi bénéficié à plus de 20 % des familles françaises en 2013-2014.



BRÉSIL

Le président de la République, M. François Hollande, inaugure le chantier du nouveau lycée français de Brasília, en présence de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, le 12 décembre 2013

Pour renforcer la qualité et la compétitivité des établissements du réseau, l'engagement de tous les partenaires de l'enseignement français à l'étranger est nécessaire. Cette démarche collective s'inscrit dans la volonté exprimée par le ministre des Affaires étrangères et du Développement international lors des Journées du réseau de coopération et d'action culturelle à Paris le 16 juillet 2014 d'une « diplomatie globale » où l'action de tous se complète pour « concourir aux mêmes objectifs : promouvoir nos principes et nos intérêts, étendre notre influence, projeter une image positive de notre pays ».

En 2015, l'AEFE fêtera son 25^{ème} anniversaire. Tout au long de l'année, des manifestations seront organisées ou soutenues par l'Agence, en France comme dans les établissements, afin de mettre à l'honneur le dynamisme et la créativité des personnels et des élèves du réseau. Nous célébrerons cet anniversaire ensemble à l'occasion d'un événement à Paris le 10 avril qui rassemblera tous les partenaires de l'Agence et sera retransmis, en direct et en duplex, dans de très nombreux établissements du réseau. ●

Hélène FARNAUD-DEFROMONT



LE PLAN
D'ORIENTATION STRATÉGIQUE
2014-2017

LA FEUILLE DE ROUTE DE L'AEFE

Dans un contexte international en constante évolution, en s'appuyant sur le plan d'actions en faveur de l'enseignement français à l'étranger, l'AEFE a tracé les contours de sa feuille de route pour les 3 prochaines années en établissant son plan d'orientation stratégique.



2013-2014 EN BREF



1,244 Md€
BUDGET AGRÉGÉ AEFE



106,5 M€
AIDE À LA SCOLARITÉ
(PROGRAMME 151)



25 500
ÉLÈVES FRANÇAIS
ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE
BOURSE SCOLAIRE



111

ACTIONS
DANS LE CADRE DU PLAN 2014-2017

Le plan d'actions en faveur de l'enseignement français à l'étranger

À la demande de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, un plan d'actions en faveur de l'enseignement français à l'étranger a été lancé à l'issue d'une large concertation, en novembre 2013.



Inauguration de la nouvelle école primaire du Ruwayyah à Dubaï par Mme Hélène Conway-Mouret, alors ministre déléguée, chargée des Français de l'étranger, le 26 janvier 2014

Grâce à un développement encadré du réseau, dans un contexte de discipline budgétaire, ce plan prévoit la pérennité de la double mission de scolarisation des Français et d'accueil des élèves étrangers, le renforcement du pilotage politique, la consolidation de l'excellence pédagogique et l'élargissement de l'accès aux offres éducatives complémentaires.

PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE ENTRE LES MISSIONS DE SCOLARISATION DES FRANÇAIS ET D'ACCUEIL DES ÉTRANGERS

Le plan d'action réaffirme en premier lieu l'importance de ces deux missions essentielles et étroitement liées. En effet, si la sco-



Flashez avec un smartphone ou une tablette



EN SAVOIR PLUS SUR
LE PLAN D'ACTIONS
EN FAVEUR DE
L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS À
L'ÉTRANGER

FOCUS SUR...

RÉFORME DE L'AIDE À LA SCOLARITÉ, UN DISPOSITIF PLUS JUSTE ET DÉSORMAIS BIEN INSTALLÉ

Le nouveau système de bourses scolaires à l'étranger est entré en vigueur lors des rentrées de septembre 2013 (rythme nord) et de janvier 2014 (rythme sud).

Ce dispositif a introduit de nouveaux critères d'attribution prenant en compte la réalité des ressources des familles. Les bourses sont ainsi octroyées en fonction du reste à vivre, après impôts, charges sociales et frais de scolarité, par rapport au coût de la vie locale (introduction d'un indice de parité de pouvoir d'achat, calculé pour chacun des postes selon des règles homogènes et objectives).

De plus, la réforme a substitué une logique d'enveloppe à la logique de guichet qui prévalait dans l'ancien système. Désormais, la dépense de l'aide à la scolarité est prédéterminée par les dotations de la loi de finance initiale (LFI) dont découlent des enveloppes limitatives qui constituent le cadre strict des travaux des commissions locales de bourses (conseils consulaires aujourd'hui). Les responsabilités quant à la maîtrise des coûts ont également été clarifiées par la création d'une phase de dialogue de gestion entre l'AEFE, la direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire du ministère des Affaires étrangères et du Développement international (DFAE) et les postes diplomatiques. En cas d'inadéquation des besoins constatés avec les moyens disponibles, cette phase est l'occasion de recourir à des outils de pilotage budgétaire prévus par le dispositif : péréquation entre postes, mise en place de mécanismes locaux de régulation, utilisation de la réserve d'intervention pour répondre à des problématiques spécifiques, variation de la contribution progressive de solidarité des familles. Dans ce cadre réglementaire et budgétaire, le nouveau dispositif consacre également le rôle primordial des instances locales dans l'attribution des aides et renforce leur information tout au long des campagnes. En 2013-2014, 20 % des quelque 120 000 élèves français ont ainsi pu bénéficier d'une aide financière. Ces chiffres témoignent de la volonté du ministère des Affaires étrangères et du Développement international de mieux prendre en compte la situation spécifique des familles les plus en difficulté.

Aujourd'hui, dans sa deuxième année de mise en œuvre, après ajustements, le nouveau dispositif apparaît bien installé, bien maîtrisé par l'ensemble des parties prenantes et bien reçu par les familles.

Il devrait enregistrer une augmentation significative du nombre de bénéficiaires au titre des campagnes en cours.

larisation des enfants Français justifie pleinement l'utilisation de nos standards éducatifs dans nos établissements, la présence d'élèves étrangers est pour sa part constitutive du caractère international de nos lycées. Cette mixité doit donc être préservée dans le cadre de l'équilibre entre ces deux missions.

S'agissant de l'accueil des élèves étrangers, 4 axes principaux sont mis en exergue :

- la poursuite de l'enseignement des langues et des cultures des pays hôtes,
- le renforcement des partenariats et des passerelles avec les systèmes éducatifs locaux, s'agissant d'enseignements scolaires et d'activités périscolaires,
- l'examen de la possibilité de faire des démarches auprès des pays dont les nationaux ne sont pas autorisés à s'inscrire dans nos écoles,
- la diversification des publics, y compris au moyen de dispositifs de bourses pour élèves méritants financées grâce au mécénat ou à des caisses parentales de solidarité.

S'agissant des élèves français, le plan d'action rappelle que le réseau d'excellence que représente l'AEFE n'est pas un réseau élitiste, et que la réussite de tous les enfants continuera à être un objectif primordial. Les élèves bénéficient à ce titre des dispositions de la loi de refondation de l'école relatives à l'inclusion, en particulier concernant l'accompagnement des élèves en difficulté ou en situation de handicap, ainsi que l'information et l'orientation.

UN PILOTAGE POLITIQUE RENFORCÉ

Faisant suite à ce plan, un groupe de travail interministériel sur l'enseignement français à l'étranger s'est constitué et s'est réuni à trois reprises. Une réunion interministérielle, sous la présidence du ministre des Affaires étrangères et du Développement international s'est tenue le 20 novembre 2014 afin de renforcer la synergie entre ministères et adopter ainsi une politique parfaitement coordonnée sur la question.

LES AUTRES OBJECTIFS

Le plan donne également des orientations pour maintenir et atteindre certains objectifs. Ces orientations, déterminantes pour l'avenir de l'enseignement français à l'étranger, sont largement abordées tout au long de ce rapport d'activité :

- continuer à consolider l'excellence pédagogique,
 - **Plus d'infos pages 30 à 41**
- développer le réseau dans le cadre d'un contexte budgétaire contraint,
 - **Plus d'infos page 15**
- étendre les offres éducatives complémentaires.
 - **Plus d'infos page 13**

3 QUESTIONS À...

Olivier Boasson

Directeur adjoint de l'AEFE

Au-delà des excellents résultats des élèves aux différents concours nationaux et internationaux, que représente l'excellence pédagogique ?

Olivier Boasson : L'attention au parcours de chaque élève, l'exigence, l'innovation – notamment par le numérique – et l'ouverture aux pays qui nous invitent et nous accueillent. Les résultats attestent de la performance académique, mais la motivation, la curiosité intellectuelle et l'ouverture culturelle des élèves du réseau ne sont pas moins remarquables : bacheliers AEFE du programme « Excellence-Major », joutes oratoires « Ambassadeurs en herbe », « actions pédagogiques pilotes monde » initiées par le service pédagogique et les établissements AEFE sont autant de marqueurs de cette excellence du savoir-être, en plus du savoir et du savoir-faire, qui distinguent de très nombreux élèves du réseau.

Les liens avec le MENESR se sont-ils de nouveau renforcés en 2013-2014 ?

O. B. : Oui, en particulier pour le suivi de l'homologation qui est la norme à laquelle tout le réseau est adossé et le socle sur lequel se construit son attractivité. C'est l'homologation qui, en rendant possible à tout élève d'école, collège, ou lycée français une transition vers un autre établissement en France ou hors de France sans nouvel examen de passage, permet de proposer une scolarité fluide et de qualité constante sur cinq continents. L'organisation du réseau AEFE en zones « de mutualisation » est très structurante. Dans chaque zone AEFE exerce une ou un IEN (Inspecteur/trice de l'Éducation Nationale), responsable du suivi du premier degré. Chaque zone est également liée à une académie en France, pour les examens et pour la formation continue sur zone dans le cadre d'un plan AEFE annuel. L'Inspection générale de l'Éducation nationale, qui participe avec la DGRH à plusieurs de nos commissions de recrutement, est associée au suivi de certains établissements. Les IA-IPR auprès du service pédagogique de l'AEFE, tout comme certains de leurs collègues des académies reliées à nos zones AEFE, se déplacent sur zones pour le second degré.

Quelles sont les clés du développement du réseau AEFE ?

O. B. : À importance égale : la clarté des priorités stratégiques et politiques, la visibilité sur les ressources humaines et budgétaires, la qualité de l'enseignement et de l'encadrement.

Le plan d'orientation stratégique

L'AEFE a élaboré cette année son plan d'orientation stratégique pour les années 2014-2017. Ce « POS » est le fruit d'une large concertation auprès de l'ensemble des acteurs de l'enseignement français à l'étranger et des partenaires de l'Agence. Comportant 111 actions concrètes, ce plan, qui sera enrichi d'un contrat d'objectifs et de moyens avec le MAEDI, est exposé à travers huit points principaux.

Mme Hélène Farnaud-Defromont, directrice de l'AEFE, lors du séminaire POS à la Maison de l'Amérique latine, le 9 janvier 2014



Flashez avec un smartphone ou une tablette



TÉLÉCHARGEZ
LE PLAN
D'ORIENTATION
STRATÉGIQUE
2014-2017

RELEVÉ DE NOUVEAUX DÉFIS



L'EXCELLENCE ÉDUCATIVE ET LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

Pour répondre aux nombreux défis qui sont les siens, dont l'exigence croissante des familles, le réseau AEFE continue de consolider l'excellence de son offre éducative.

Celle-ci s'inscrit dans l'application de la loi de refondation de l'École de la République : apprentissage précoce des langues étrangères, instruction civique, transformation des usages au profit du numérique, développement de la formation artistique et culturelle.

Les réformes et les grandes orientations arrêtées par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, sont mises en œuvre en prenant en compte les contextes locaux.

UNE ÉDUCATION PLURILINGUE ET CITOYENNE, DES DIPLÔMES NATIONAUX INTERNATIONALEMENT RECONNUS

L'excellence des élèves du réseau est visible dans l'ensemble des domaines et notamment celui de l'enseignement des langues, qui résulte du volontarisme de l'Agence à dispenser une éducation plurilingue et pluriculturelle. Plus de 50 langues sont enseignées dans le réseau et de nombreuses certifications bilingues sont proposées dans certains pays.

Mme Anne-Marie Descôtes, présidente du conseil d'administration de l'AEFE, lors du séminaire POS à la Maison de l'Amérique latine, le 9 janvier 2014



Une meilleure promotion des programmes et des diplômes nationaux sera assurée en lien avec le MENESR alors que l'offre de certifications de langue française DELF et DALF sera développée.

En outre, l'Agence mettra en place d'ici deux ans, en lien avec l'Institut du Monde Arabe, une certification en langue arabe. Enfin, le rôle des lycéens au sein des conseils des délégués pour la vie lycéenne sera mis en avant et des conseils « de zone » seront créés.

ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES ET LES INCITER À REJOINDRE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS

Les diplômes français seront valorisés grâce à la politique pédagogique et d'orientation menée par l'Agence contribuant au rayonnement du modèle éducatif français et de l'attractivité des élèves vers l'enseignement supérieur français.

Chaque élève pourra facilement élaborer à la fois son parcours de formation et son projet d'études grâce à un accompagnement personnalisé. Des plateformes d'échanges entre lycéens et étudiants anciens élèves du réseau sont en cours de développement.

► Plus d'infos page 48

3 QUESTIONS À... Michel Chanoux

Secrétaire général de l'AEFE

Comment a été établi le process de concertation autour du POS ?

Michel Chanoux : Ce plan résulte d'une très large consultation des divers acteurs et partenaires de la communauté de l'enseignement français à l'étranger, en particulier des personnels, des parents d'élèves, des opérateurs institutionnels, du ministère de l'Éducation nationale, des élus et des entreprises françaises.

Parallèlement, le plan d'orientation stratégique 2010-2013 avait fait l'objet en mai-juin 2013 d'une évaluation de la part des communautés scolaires du réseau, élargie à l'automne aux membres du conseil d'administration et aux personnels parisiens et nantais du siège de l'Agence.

Quels étaient, dans ce cadre, les objectifs du séminaire du 9 janvier 2014 ?

M. C. : Après une séance plénière qui a permis de préciser le bilan et l'état de la réflexion, les objectifs étaient de donner l'occasion aux participants, lors de la tenue de quatre tables rondes, d'apporter leur expertise et de formuler leurs propositions dans le cadre des axes retenus pour le futur plan d'orientation stratégique.

Ce séminaire a apporté à l'Agence les éléments qui lui ont permis de finaliser son plan d'orientation stratégique.

Le POS comporte 111 actions pour les trois prochaines années. Quelles sont celles à mettre en œuvre en priorité, dès cette année ?

M. C. : Les propositions d'actions qui permettront à l'AEFE de relever les défis auxquels fait face le réseau scolaire français à l'étranger : environnement concurrentiel, contexte budgétaire, nécessité de consolider la qualité de l'offre éducative, de mobiliser l'ensemble des acteurs du dispositif, de perfectionner le pilotage de l'Agence pour répondre aux missions qui lui sont assignées et d'assurer le développement maîtrisé du réseau.

ALLER PLUS LOIN AVEC LE NUMÉRIQUE

En 2013-2014, le réseau a confirmé son volontarisme en matière d'innovation pédagogique. En intégrant la révolution numérique à sa stratégie, le réseau scolaire à l'étranger déploie les services et les outils proposés par les nouvelles technologies.

► Plus d'infos pages 38 à 41

PAR LEUR EXPERTISE PÉDAGOGIQUE, LES IA-IPR
DE L'AEFE ASSURENT UNE MISSION ESSENTIELLE
POUR LE RESPECT DE L'HOMOLOGATION,
LA CONSOLIDATION DE L'EXCELLENCE ÉDUCATIVE
ET L'IMPULSION À L'INNOVATION



↑
ÉTATS-UNIS
Lycée franco-américain de New York

CONSTRUIRE ENSEMBLE



PERFECTIONNER LE PILOTAGE DU RÉSEAU

Pour répondre aux nombreux défis auxquels font face, chaque année, l'AEFE et ses établissements, une démarche collective et concertée a été engagée en France et à l'étranger. Dans cette optique, les coordonnateurs régionaux délégués de la direction AEFE contribuent efficacement, sur le terrain, au pilotage d'un réseau qui poursuit la déconcentration de ses missions et la mutualisation de ses actions.

L'organisation de séminaires de gouvernance dans chaque zone et la poursuite d'un dialogue en continu entre les comités de gestion, les équipes de direction et les services de l'Agence doit permettre l'amélioration et l'harmonisation de la gouvernance des établissements.

L'Agence reste très attentive à la bonne intégration des établissements partenaires dans les projets de zone AEFE ainsi qu'au bon fonctionnement des conventions.

FÉDÉRER LES ACTEURS ET LES PARTENAIRES

Une culture et un « esprit » réseau se développent à mesure que grandit le sentiment d'appartenance de l'ensemble des acteurs et des partenaires de l'enseignement français à l'étranger. Les dispositifs de communication jouent un rôle primordial pour une information régulière et complète auprès du réseau. Le respect de la charte graphique AEFE et l'harmonisation progressive des outils de communication participent également de la consolidation de ce sentiment.

L'engagement de ces acteurs et le renforcement des synergies avec les autres opérateurs à l'étranger sont les garants de la réussite de projets, dès lors pleinement partagés.



↑
CÔTE D'IVOIRE
Lycée français Blaise-Pascal d'Abidjan

78
ASSOCIATIONS
FLAM
Français Langue Maternelle

AIDÉES DANS 26 PAYS

32
ÉTABLISSEMENTS
LABELLISÉS

DANS 9 PAYS

COOPÉRER, S'OUVRIRE AU PAYS D'ACCUEIL

Pour la contribution du réseau au rayonnement de l'éducation, de la culture et de la langue françaises, les partenariats et passerelles avec les systèmes éducatifs locaux seront renforcés, notamment en termes d'enseignements et dispositifs, d'activités périscolaires ou encore de reconnaissance de nos diplômes, en pleine concertation avec les postes diplomatiques et le MENESR.

Les établissements des pays d'accueil seront mieux associés à la politique des langues menée dans les établissements AEFE, en lien avec les postes diplomatiques. ●

FOCUS SUR...

LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES

Pour compléter l'offre éducative de l'AEFE, en fonction des types de demandes, d'autres dispositifs bénéficient chaque année à des milliers d'élèves.

LE CNED

La nouvelle offre du Centre national d'enseignement à distance (CNED) de «scolarité complémentaire internationale» permet de suivre, en parallèle aux études dans le système scolaire du pays de résidence, une formation à distance allégée en français, autour de 3 matières fondamentales.

Ce dispositif permet aux élèves expatriés de conserver un lien avec la langue et la culture française, notamment dans les zones où il n'y a pas d'établissement français, et faciliter ainsi la poursuite d'études dans le système français. Les offres du CNED s'avèrent également précieuses dans certaines situations de crise, notamment en cas d'impossibilité de rejoindre les établissements (catastrophes naturelles, sécurité, crise sanitaire...).

LE LABELFRANCÉDUCATION

Le dispositif «LabelFrancÉducation» permet d'identifier et de mettre en réseau les établissements étrangers proposant des classes francophones de haut niveau. Le POS prévoit de poursuivre l'accompagnement de la mise en réseau de ces établissements à travers les échanges d'expérience, la mise en commun des projets et pratiques, les outils de communication, les réunions régionales.

En 2013-2014, 32 établissements étrangers détenaient le «LabelFrancÉducation», dans 9 pays.

LES ASSOCIATIONS «FLAM»

Les associations «FLAM» (français langue maternelle), permettent, dans un cadre extrascolaire, aux élèves français scolarisés à l'étranger dans une autre langue de conserver la pratique du français. L'AEFE accompagne également ces associations, dont 78 ont été aidées par l'Agence dans 26 pays, en 2013-2014.

DESSINER L'AVENIR

LE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE
DU RÉSEAU

Le pilotage stratégique du réseau et son équilibre global sont conduits en prenant en compte les orientations du MAEDI et les spécificités locales.

Les évolutions des communautés françaises à l'étranger comme les attentes des familles en matière d'offre scolaire et éducative, l'analyse de la concurrence locale, la gestion prévisionnelle des emplois sur trois à cinq ans ou encore le redéploiement des moyens vers les zones de croissance identifiées comme prioritaires en termes de diplomatie économique, font l'objet d'un dialogue permanent et d'un accompagnement renforcé de l'Agence avec les postes diplomatiques et les établissements.

Ces derniers, qu'ils soient en gestion directe, conventionnés ou partenaires, bénéficient d'informations et de conseils de l'Agence mais aussi de partages d'expérience avec d'autres établissements. ●

HONGRIE

Lycée français Gustave-Eiffel de Budapest

FOCUS SUR...

DÉVELOPPER LE CONSEIL JURIDIQUE
ET LA PRÉVENTION DU CONTENTIEUX

L'Agence traite chaque année directement plusieurs dossiers juridiques, dont voici quelques exemples pour l'année 2013-2014.

- Le Conseil d'État a annulé l'arrêt rendu par la cour administrative d'appel de Paris qui estimait que l'Agence était tenue d'assurer la scolarisation des enfants français établis hors de France. La haute juridiction a retenu, dans un arrêt du 5 mars 2014 qu'aucun principe ne reconnaît à des parents le droit de choisir librement l'établissement devant être fréquenté par leurs enfants.
- Un parent d'élève du lycée français de New York avait obtenu en février 2013 l'annulation d'une délibération du conseil d'administration de l'AEFE du 4 décembre 2008 qui instaurait un dispositif de contribution financière des établissements, destinée à compenser les nouvelles charges transférées à l'Agence. Le 20 octobre 2014, la cour administrative d'appel de Paris, saisie par l'Agence, a annulé ce jugement au motif que l'intéressé n'avait pas intérêt à agir, cette délibération n'ayant produit aucun effet à l'égard des établissements concernés.
- Pour répondre à la demande du MAEDI, la mutualisation de l'enseignement à Agadir a abouti à un protocole transactionnel entérinant la fermeture des bâtiments du groupe scolaire Paul Gauguin et l'accueil des élèves au lycée français d'Agadir, du réseau OSUI-MLF. Tous les personnels qui le souhaitaient ont été réaffectés.



BUDGET : LA MOBILISATION DES RESSOURCES

Le budget de l'AEFE prend particulièrement en compte trois objectifs : maîtrise des coûts de fonctionnement, mobilisation des ressources, entretien d'un patrimoine immobilier de 74 établissements scolaires en gestion directe répartis dans 24 pays.

• La maîtrise des dépenses

L'AEFE poursuit la modernisation de son fonctionnement tout en rationalisant ses dépenses, en favorisant des logiques de mutualisation : programme de dématérialisation, convention Service des systèmes d'information (SSI) avec le MAEDI, déménagement du siège avec réduction de loyer, site internet FLAM.

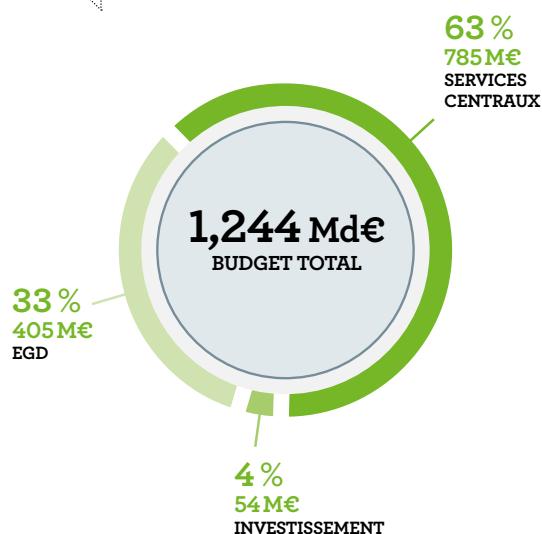
• L'optimisation des recettes

L'équilibre budgétaire s'inscrit dans la poursuite de l'optimisation des ressources, avec un alignement progressif des taux de participation des établissements du réseau à la rémunération des résidents, et la diversification de ses sources de financements.

• Des investissements immobiliers

En 2013, l'AEFE s'est vu remettre en dotation par l'État un ensemble de biens mobiliers et immobiliers (550 000 m²) d'une valeur de 454 M€. L'entretien de ce patrimoine s'inscrit dans un plan pluriannuel d'investissement immobilier qui mobilise des financements croisés (État-AEFE, participation des familles, prêts, levée de fonds).

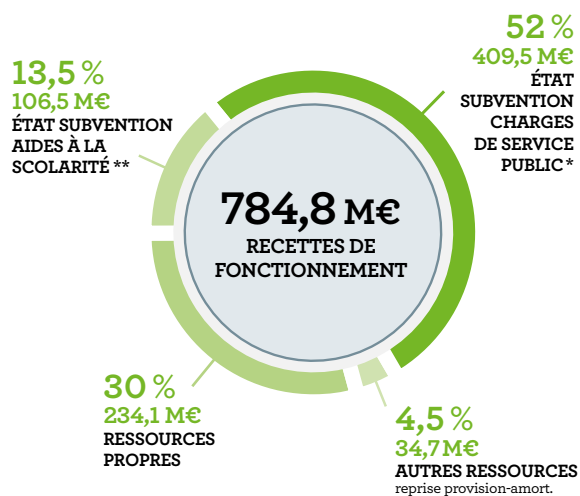
STRUCTURE DU BUDGET AEFE



1,244 Md€

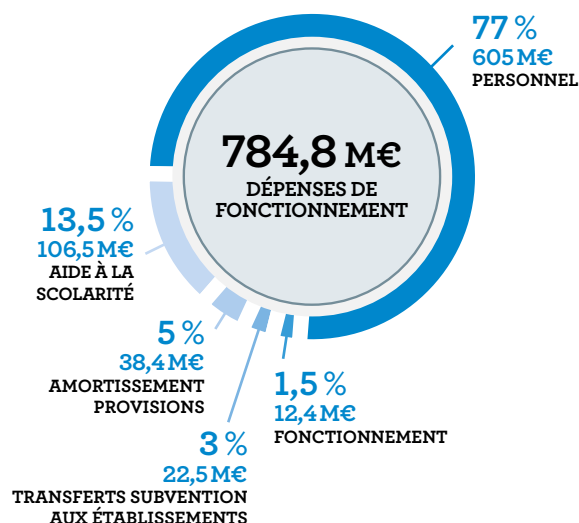
BUDGET AGRÉGÉ AEFE

FONCTIONNEMENT DES SERVICES CENTRAUX



* subvention programme 185 - diplomatie culturelle et influence

** subvention programme 151 - Français à l'étranger et affaires consulaires





ACCOMPAGNER
NOS ÉTABLISSEMENTS

UNE GOUVERNANCE ADAPTÉE

Pour assurer la gestion déconcentrée de ses missions et la mutualisation de ses actions, l'AEFE ajuste le pilotage des établissements en fonction du contexte et des enjeux de ses 17 zones de mutualisation en bénéficiant du travail effectué in situ par les coordonnateurs régionaux délégués de la direction AEFE.



2013-2014 EN BREF



488

ÉTABLISSEMENTS

HOMOLOGUÉS PAR LE MENESR
(DONT 84 DE LA Mlf)



320 000

ÉLÈVES



133

PAYS



6 499

PERSONNELS AEFE



↑
SINGAPOUR
Lycée français de Singapour

Les évolutions de la gouvernance

Depuis le 1^{er} janvier 2012, l'Agence a mis en œuvre une gestion déconcentrée et mutualisée des moyens des établissements de son réseau. Une nouvelle étape de ce processus s'est déroulée au cours de l'année scolaire 2013-2014.

LE PROTOCOLE D'ÉVALUATION DE LA MUTUALISATION

La mutualisation permet au réseau de se développer dans un cadre institutionnel qui accroît l'offre de service, responsabilise les différents acteurs locaux et offre plus d'autonomie aux établissements.

Elle a facilité la signature d'accords de partenariat avec les établissements autrefois appelés « simplement homologués », les intégrant pleinement aux dispositifs de formation, d'inspection, de conseil et de communication de l'Agence.

En termes économiques, les 3 types d'établissements participent tous désormais aux charges de fonctionnement du réseau. Pour exemple, les établissements partenaires cotisent selon quatre types d'accords (2 %, 1 %, à la prestation ou siège à siège notamment pour la Mif). L'Agence quant à elle déploie des subventions (déconcentration des moyens), accordées en fonction des projets développés et des capacités financières de chacune des zones.

CANADA

Collège international Marie-de-France de Montréal



FOCUS SUR...

1 LE PROTOCOLE D'ÉVALUATION DU DISPOSITIF DE LA MUTUALISATION

Il se décline en 3 volets :

- 1. L'envoi d'un questionnaire à l'ensemble des 488 établissements en avril-mai 2014** : une première analyse des retours a été présentée lors du COPICEM de juillet 2014. Un groupe de travail interservice se réunit régulièrement afin d'approfondir l'analyse des résultats de cette enquête. Le taux de réponses de 80 % des établissements confirme qu'il y a une vraie appartenance au réseau. 90 % d'entre eux estiment que le dispositif de mutualisation est adapté à leurs attentes.
- 2. L'exploitation des données** recueillies dans les différentes applications informatiques, mises en œuvre par l'Agence pour aider les établissements à définir les plans régionaux de formation et définir les coûts de stages, a fait l'objet d'un bilan globalement positif.
- 3. Des missions auprès des établissements mutualisateurs.** De février à mai 2014, 4 zones ont fait l'objet d'une mission spécifique au sein de leurs établissements mutualisateurs : Rome pour l'Europe du sud-est, Pékin pour l'Asie-Pacifique, Abu Dhabi pour le Moyen-Orient et la Péninsule indienne et Ottawa pour l'Amérique du Nord.

2 LES SÉMINAIRES D'ÉCHANGES ET DE GOUVERNANCE

Dans le cadre du dialogue avec les organismes gestionnaires des établissements conventionnés, un séminaire de gouvernance réunissant les représentants des établissements conventionnés de la zone ibérique et de la zone Europe du sud-est (présidents et trésoriers des organismes gestionnaires, proviseurs et DAF) s'est tenu à Athènes, les 4 et 5 avril 2014. Ce séminaire faisait suite à ceux organisés en 2012 pour présenter le guide du bon usage de la convention.

Les séminaires de gouvernance suivants ont aussi eu pour objectif de présenter le plan d'orientation stratégique 2014-2017 de l'Agence ainsi que le nouveau guide de gestion et de gouvernance. Différents ateliers et groupes de réflexion et d'échanges ont été animés autour des procédures de maîtrise des risques financiers, comptables et administratifs. L'Agence a pu y présenter des outils développés pour les établissements et mis à leur disposition. Ils ont réuni chefs d'établissement et directeurs administratifs et financiers des établissements conventionnés avec l'AEFE mais également dans certaines zones des établissements partenaires, ainsi que les présidents et trésoriers des organismes gestionnaires de tous ces établissements. Au total en 2014, huit séminaires ont eu lieu regroupant 10 des 17 zones de mutualisation. Les derniers séminaires auront lieu au premier trimestre 2015.

MAROC

Lycée Descartes de Rabat



Avec l'aide des moyens humains et financiers déconcentrés de l'Agence, la mutualisation permet notamment de financer la formation continue des personnels préparée sous l'égide d'un IA-IPR référent du service pédagogique de l'AEFE (un plan régional annuel de formation est adopté dans chaque zone). Elle permet également d'utiliser des plateformes de services (Agora) et de bénéficier de visites et de conseils réguliers des IEN et des IA-IPR.

Dans le cadre de la mutualisation, la mise en place des enseignants expatriés à mission de conseil pédagogique du second degré (EEMCP2) s'est avérée très efficace. Ces derniers, qui peuvent avoir une mission de conseil élargie sur un pays, voire une zone donnée, se rendent dans les établissements pour apporter leur expertise et leurs conseils auprès de leurs collègues.

Au sein de l'Agence, le Comité de Pilotage et de Coordination des Établissements Mutualisateurs (COPICEM, réuni deux fois par an) examine et valide les propositions faites par les acteurs locaux à travers les Comités de pilotage de la mutualisation (CPM). Les décisions prises sont ensuite mises en œuvre par les établissements.

Le COPICEM de juillet 2013 a validé le principe d'un protocole d'évaluation du dispositif de la mutualisation afin de vérifier que le fonctionnement et l'économie générale du dispositif étaient adaptés. Cette évaluation permettra aussi d'analyser les perspectives d'évolution de la mutualisation. L'ensemble des établissements mutualisateurs aura fait l'objet d'une mission spécifique d'ici 2016.

Le COPICEM de juillet 2014 a permis d'attribuer définitivement les subventions AEFE aux zones pour l'année

3 QUESTIONS À...

Bruno Valéry

Chef de la cellule analyse et conseil

Qu'apporte l'Agence aux établissements en matière d'aide à la gestion ?

Bruno Valéry : L'Agence développe des outils mis à la disposition des établissements. En 2014, à l'occasion des séminaires d'échanges et de gouvernance, elle a présenté des guides du bon usage de la convention, de gestion et de gouvernance, d'autodiagnostic financier et comptable et la conférence d'orientation stratégique qui aident les organismes gestionnaires et les équipes de direction à organiser, documenter et tracer les procédures pour le bon fonctionnement de l'établissement. L'ensemble ayant pour objectif de fiabiliser et de sécuriser les différents services pour une maîtrise des risques.

La cellule analyse et conseil a-t-elle un rôle spécifique dans ce domaine ?

B. V. : La Cellule facilite le dialogue de gestion et de gouvernance au sein des établissements et contribue à la maîtrise des risques administratifs et financiers par la mise en place de procédures et d'outils. Elle a une mission d'expertise et de conseil auprès de la Direction et des établissements du réseau.

L'analyse *in situ* du fonctionnement des établissements porte sur le projet d'établissement, les effectifs, l'immobilier, la sécurité, la GRH, la situation financière et la gouvernance. Ces expertises font l'objet de rapports et de recommandations.

Quelles sont les autres missions transversales de la cellule ?

B. V. : À la rentrée scolaire 2014-2015, l'AEFE a créé par redéploiement un poste afin d'assurer la coordination des réponses relatives à la gestion des recrutés locaux dans les établissements du réseau. Cette mission complète celle du suivi des établissements mutualisateurs et de la gestion mutualisée et déconcentrée des moyens.

2014, pour un montant global de 2 720 000 €, et de valider les plans régionaux de formation continue pour 2014-2015. Il a aussi été présenté à ce COPICEM un premier bilan de l'évaluation du dispositif de la mutualisation effectué à partir de missions diligentées en 2014 dans quatre établissements mutualisateurs et des premiers résultats d'un questionnaire envoyé à tous les établissements du réseau AEFE (*cf. focus 1*). La réflexion est en cours pour étendre la mutualisation des moyens à de nouveaux domaines tels que la gestion des examens du baccalauréat, la communication des établissements (site Internet), l'information sur les études supérieures en France ou l'aide à l'intégration des élèves porteurs de handicap.

Il a également été décidé de mettre en œuvre la deuxième phase des séminaires d'échanges et de gouvernance dans chacune des zones concernées (*cf. focus 2*). ●



Flashez avec un smartphone ou une tablette



**TÉLÉCHARGER
LE GUIDE DE
GESTION ET DE
GOUVERNANCE**

ESPAGNE

Lycée français de Barcelone



Déconcentrer et mutualiser

LES COORDONNATEURS DÉLÉGUÉS DE LA DIRECTION DE L'AEFE (CDAEFE)

Le CDAEFE est chargé de veiller en liaison avec les postes diplomatiques à l'application des directives de l'AEFE et à la mise en œuvre au niveau local par les chefs d'établissements, les directeurs administratifs et financiers (DAF), les inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) et tous les personnels de l'AEFE présents dans la zone, de la politique décidée par le siège de l'AEFE.

En coordination avec le chef de secteur géographique, il a également pour mission de proposer à la direction de l'AEFE toutes les mesures nécessaires, notamment en matière budgétaire, de gestion du personnel, de gouvernance, de questions immobilières et d'aide à la scolarité.

En sa qualité de représentant de la direction de l'AEFE, le coordonnateur est l'interlocuteur privilégié des comités de gestion des établissements conventionnés et accompagne les établissements en gestion directe.

Les CDAEFE sont appelés à :

- présider les comités de pilotage de la mutualisation (CPM) ;
- mettre en œuvre un dialogue partagé et respectueux du dispositif d'évaluation des personnels d'encadrement ;
- prendre en charge le traitement des demandes relatives à la position administrative formulées par ces personnels ;
- participer aux commissions consultatives locales (CCPL).

UNE NOUVELLE CARTE DE LA MUTUALISATION

Pour optimiser l'efficacité et la cohérence du dispositif de la mutualisation, tant en termes géographique, linguistique, culturel, et de calendrier scolaire, la réflexion menée en 2013-2014 a conduit à fixer le nombre de zones à 17 (*carte ci-contre*).

Ces zones comportent chacune un établissement mutualisateur, qui n'a pas de fonction hiérarchique sur sa zone mais qui constitue le support administratif et financier de la mutualisation et de la déconcentration des moyens. ●

17

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS À L'ÉTRANGER
MUTUALISATEURS

FOCUS SUR...

LES 6 CDAEFE ET LES 5 COCAC ADJOINTS

Pour l'année scolaire 2013-2014, le dispositif comprend 6 coordonnateurs délégués de la direction (CDAEFE) et 5 COCAC adjoints en charge des questions scolaires :

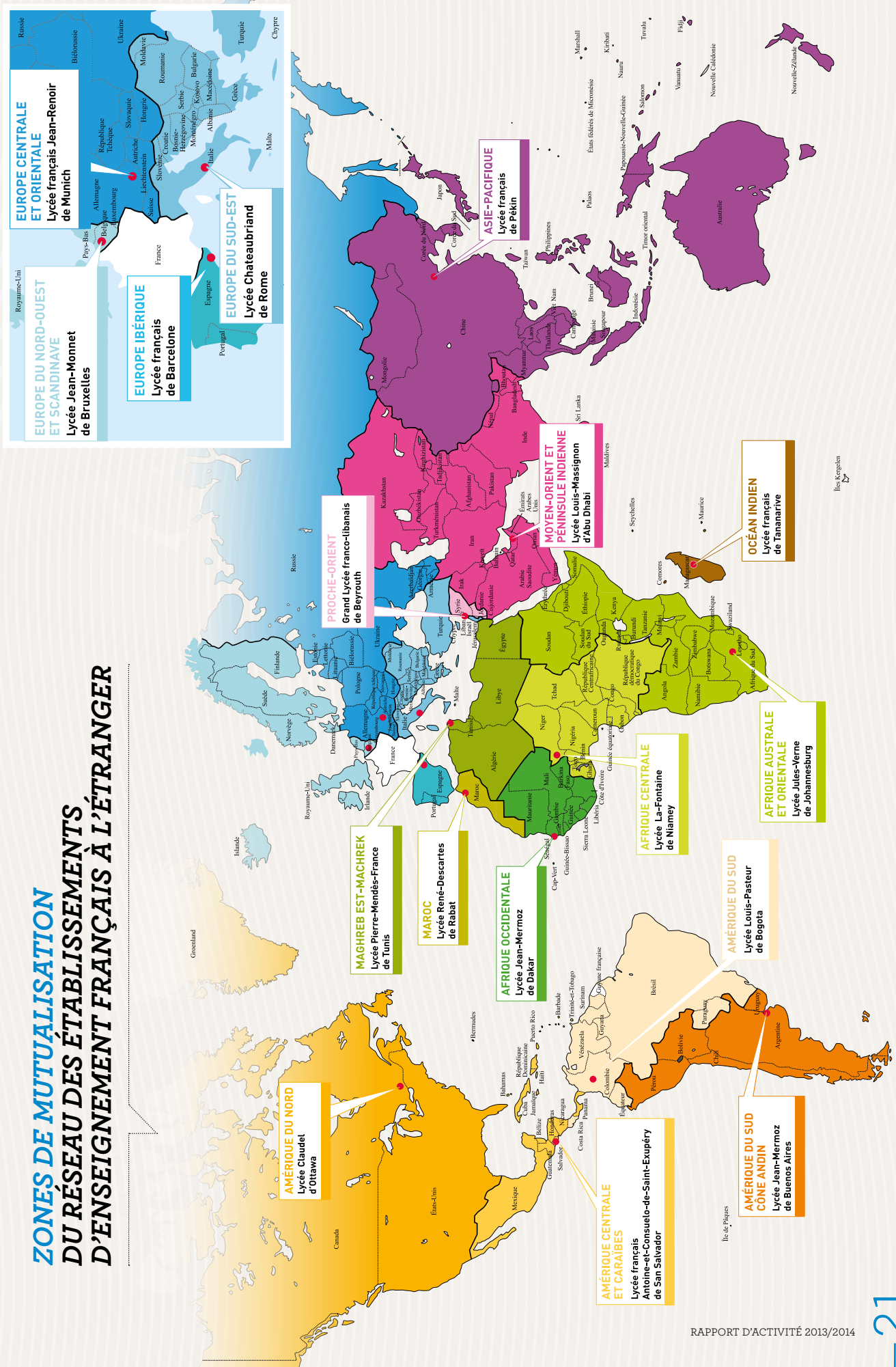
6 CDAEFE

- William Nguyen, CDAEFE pour les zones Europe centrale, Europe du Nord-Ouest et Europe orientale et scandinave.
- Pascal Panthène, CDAEFE pour les zones Europe du Sud-Est et Europe ibérique.
- Patrick Ténèze, CDAEFE pour la zone Asie-Pacifique.
- Jean-Paul Negrel, CDAEFE pour les zones Proche-Orient, Moyen-Orient et Péninsule indienne.
- Joseph Vallano, CDAEFE pour les zones Amérique du Sud et Amérique du Sud-Cône andin.
- Jean-François Lledos, CDAEFE pour la zone Océan indien et Afrique australe.

5 COCAC adjoints

- Bernard Roesch, COCAC-adjoint au Liban.
- Lucia Da Silva, COCAC-adjoint en Espagne.
- Mark Sherringham, COCAC-adjoint aux États-Unis.
- Philippe Couturaud, COCAC-adjoint au Maroc.
- Emmanuel Capdepon, COCAC-adjoint en Tunisie.

ZONES DE MUTUALISATION DU RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER



Des secteurs en croissance

Le réseau AEFÉ est suivi par cinq secteurs correspondant à des ensembles géographiques. Ce découpage répond à des critères d'équilibre du nombre d'établissements, de personnels et d'élèves en prenant en compte les zones de mutualisation. L'année scolaire 2013-2014 a connu, comme les trois précédentes, une croissance des effectifs, ainsi qu'une forte évolution dans le domaine numérique.

LES SECTEURS GÉOGRAPHIQUES, PREMIERS INTERLOCUTEURS DES ÉTABLISSEMENTS

Le pilotage de ce dispositif est assuré depuis le siège de l'AEFE par les chefs des secteurs géographiques. En lien étroit avec les postes, les établissements, les personnels et les élus des Français de l'étranger, ils apportent à l'Agence, avec l'appui des CDAEFE et des COCAC adjoints, une vision globale et transversale de la vie des établissements.

Premiers interlocuteurs de l'Agence pour les établissements, ils sont au centre d'un dispositif qui permet d'apporter des réponses adaptées et ajustées à des demandes et des besoins réclamant une excellente connaissance des nombreuses spécificités locales.

TAIWAN

Section française de l'école européenne de Taïpei

FOCUS SUR...

UNE POLITIQUE PÉDAGOGIQUE ENGAGÉE DANS LE MONDE ENTIER

- Le chantier du numérique progresse sensiblement dans l'ensemble des établissements. Un effort conséquent a été effectué en matière d'équipement (visioconférence et tableaux interactifs). La dématérialisation de la correction des copies du baccalauréat a été étendue à la moitié du réseau cette année. Toutes les zones et établissements en bénéficieront en 2016.
- Une politique des langues ambitieuse se développe et se consolide. Tous les établissements proposent un enseignement avec cursus plurilingue et nombreux sont ceux permettant des parcours personnalisés.
- Les « actions pédagogiques pilotes – Monde » autour de la Grande Guerre, « Ambassadeurs en herbe », dont la finale se déroule chaque année à l'UNESCO, ou encore les travaux autour des arts premiers en Afrique, ont été très suivis. Par ailleurs, la 2^e édition de la Coupe du monde des établissements français à l'étranger (CMEFE) a réuni à Brasilia 12 établissements du monde entier.





LES SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

Le réseau d'enseignement français à l'étranger comprend 5 zones correspondant à des secteurs géographiques.

Ce découpage répond à des critères d'équilibre du nombre d'établissements, de personnels et d'élèves en prenant en compte les zones de mutualisation. Le pilotage de ce dispositif est assuré depuis le siège de l'AEFE par les chefs des secteurs géographiques.

En raison de l'étendue géographique du réseau, qui couvre 130 pays dans toutes les zones du monde, les secteurs sont hétérogènes et chacun a ses spécificités.

Pour l'année scolaire 2013/2014, la répartition des pays par secteur géographique est la suivante :

➔ SECTEUR MAGHREB, MADAGASCAR

Algérie / Comores / Égypte / Libye / Madagascar / Maroc / Tunisie.

➔ SECTEUR AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Bénin / Burundi / Cameroun / Congo / Djibouti / Éthiopie / Gabon / Ghana / Guinée équatoriale / Nigeria / République démocratique du Congo / République centrafricaine / Rwanda / Tchad / Togo / Burkina-Faso / Cap-Vert / Côte d'Ivoire / Gambie / Guinée / Mali / Mauritanie / Niger / Sénégal / Soudan.

➔ SECTEUR AMÉRIQUES, AFRIQUE AUSTRALE ET ORIENTALE

Afrique du Sud / Angola / Kenya / Mozambique / Ouganda / Tanzanie / Zambie / Zimbabwe / Colombie / Costa Rica / Cuba / El Salvador / Équateur / Guatemala / Haïti / Honduras / Maurice / Mexique / Nicaragua / Panama / République dominicaine / Venezuela / Canada / États-Unis / Argentine / Bolivie / Brésil / Paraguay / Pérou / Seychelles / Uruguay.

➔ SECTEUR ASIE-PACIFIQUE

Australie / Cambodge / Chine / Indonésie / Japon / Laos / Malaisie / Myanmar / Philippines / République de Corée / Singapour / Taiwan / Thaïlande / Vanuatu / Vietnam / Afghanistan / Arabie saoudite / Bahreïn / Bangladesh / Émirats Arabes Unis / Inde / Iran / Israël / Jérusalem / Jordanie / Koweït / Liban / Népal / Oman / Ouzbékistan / Pakistan / Qatar / Sri Lanka / Syrie / Turkménistan.

➔ SECTEUR EUROPE

Albanie / Allemagne / Autriche / Belgique / Bosnie-Herzégovine / Bulgarie / Chypre / Croatie / Danemark / Espagne / Grèce / Irlande / Italie / Roumanie / Serbie / Slovaquie / Turquie / Portugal / Arménie / Finlande / Géorgie / Hongrie / Lituanie / Luxembourg / Pays-Bas / Royaume-Uni / Norvège / Pologne / République tchèque / Russie / Slovaquie / Suède / Suisse / Ukraine.



MAGHREB MADAGASCAR

Mutualisation. La mutualisation à Agadir du collège Paul Gauguin et de l'établissement de l'OSUI a été mise en œuvre en 2013-2014 (effective depuis le 1^{er} septembre 2014).

Pédagogie. Dans le domaine linguistique on relève une réflexion sur les interactions linguistiques (arabe/français, malgache/français) et sur les pédagogies croisées. Plusieurs établissements proposent des sections internationales et en décembre 2013, les établissements du Maroc ont établi des partenariats importants avec le réseau des sections internationales du réseau national marocain. / Les lycées Descartes de Rabat, Lyautey de Casablanca et le lycée français de Tananarive ont largement participé au centenaire de la Grande Guerre. Madagascar et tous les pays du Maghreb étaient finalistes d'« Ambassadeurs en herbe » à Paris.

Immobilier. Des extensions ou des rénovations ont été achevées dont la rénovation des résidences des élèves à Tananarive et à Majunga, l'extension de l'école Chénier à Rabat, celle de l'école Molière à Casablanca, l'ouverture du nouveau lycée français du Caire, la création d'un stade au lycée d'Alger. D'autres sont en préparation : Casablanca, Alger, Meknès, Marrakech, Tunis, Le Caire (site de Maadi), Alger, Tananarive...



M. Vincent Peillon, alors ministre de l'Éducation nationale, en visite à l'école André Chénier de Rabat, le 18 février 2014

Événements. En partenariat avec la société civile et en lien étroit avec les artistes locaux, de nombreux projets culturels ont permis une meilleure connaissance de la civilisation du pays d'accueil, une éducation à la citoyenneté dans le respect de la différence culturelle et religieuse, une sensibilisation aux questions sociétales, notamment sur la parité et les droits des femmes. / Les 50 ans du lycée Descartes de Rabat et les 40 ans de l'école du Nord de Mapou ont été célébrés.

EN CHIFFRES



7

PAYS



90

ÉTABLISSEMENTS

38 EGD, 9 CONVENTIONNÉS
ET 43 PARTENAIRES



+2,9%

CROISSANCE DES EFFECTIFS

3

ZONES DE
MUTUALISATION

57 500

ÉLÈVES
DONT 19 500 FRANÇAIS

1473

PERSONNELS DÉTACHÉS
PAR L'AEFE

205 EXPATRIÉS
ET 1268 RÉSIDENTS



AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Pédagogie. Plusieurs établissements proposent un enseignement à cursus plurilingue et des parcours personnalisés : Douala, Cotonou, Lomé, Lagos, Abuja, Abidjan... / De nombreux établissements se sont impliqués dans le cadre de l'APP-Monde « Centenaire de la Grande Guerre » : les lycées Mermoz de Dakar, Blaise Pascal de Libreville, Dominique Savio de Douala, Liberté de Bamako, Albert Camus de Conakry et plus particulièrement le lycée français Saint-Exupéry de Brazzaville, à travers le festival de cinéma et d'histoire du 17 au 22 novembre 2013. / Ce fut également le cas pour « Honneur aux Arts premiers », avec les lycées Fustel de Coulanges de Yaoundé, Charlemagne de Pointe Noire et plus particulièrement l'établissement français d'enseignement Montaigne de Cotonou, en mai 2013, avec une exposition au cœur des arts d'Afrique, fruit d'un travail de réflexion et de création de 150 élèves.

Immobilier. Des projets d'extension ou de rénovation ont été engagés à Kinshasa, Cotonou, Douala, Lomé, Saly, ou sont à l'étude (Brazzaville, Lagos, Pointe Noire, Libreville, Yaoundé).

Événements. Le festival de théâtre « Ados en scène » s'est tenu au lycée Dominique Savio de Douala. L'école française d'Accra a fêté ses 50 ans et le lycée Guèbre Mariam d'Addis-Abeba ses 65 ans.



↑
SÉNÉGAL
Lycée français Jean-Mermoz de Dakar



EN CHIFFRES



24

PAYS

3

ZONES DE
MUTUALISATION



66

ÉTABLISSEMENTS

3 EGD, 24 CONVENTIONNÉS
ET 39 PARTENAIRES

40 000

ÉLÈVES

DONT 17 000 FRANÇAIS



+2,3%

CROISSANCE DES EFFECTIFS

942

PERSONNELS DÉTACHÉS
PAR L'AEFE

231 EXPATRIÉS
ET 711 RÉSIDENTS



AMÉRIQUES, AFRIQUE AUSTRALE ET ORIENTALE

Pédagogie. Les établissements mettent en application la circulaire des langues de septembre 2012. / Autour du Centenaire de la Grande Guerre, les lycées Rochambeau de Washington, Français de San Francisco, Alexandre Dumas d'Haïti et Denis-Diderot de Nairobi se sont fortement investis. / « Ambassadeurs en herbe » : cinq élèves d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud et un élève d'Afrique du Sud ont déployé leur talent oratoire en plusieurs langues sur le thème de l'égalité fille/garçon et homme/femme, au siège de l'UNESCO à Paris. / Le lycée Louis Pasteur de Bogota a participé à l'APP-Monde « Honneur aux Arts premiers » et le lycée français de Saint Domingue s'est illustré dans le cadre d'« Osons l'Opéra ». / Le 3^{ème} festival international du cinéma scolaire francophone a été organisé par le lycée Rochambeau de Washington.

Immobilier. Des projets d'extension ou de rénovation ont été engagés à Maputo, Le Cap, Dar Es Salaam, Santiago, Brasilia, ou sont à l'étude (Buenos Aires, Tegucigalpa).

Événements. Le collège Stanislas à Montréal a fêté ses 75 ans et le lycée Pasteur de Bogota ses 80 ans.



↑ ÉTATS-UNIS

Festival international du cinéma scolaire francophone organisé par le lycée français Rochambeau de Washington, les 8 et 9 mai 2014

EN CHIFFRES



32

PAYS

5

ZONES DE
MUTUALISATION



103

ÉTABLISSEMENTS

1 EGD, 47 CONVENTIONNÉS
ET 55 PARTENAIRES

44 000

ÉLÈVES

DONT 15 300 FRANÇAIS



+4,2%

CROISSANCE DES EFFECTIFS

1163

PERSONNELS DÉTACHÉS
PAR L'AEFE

279 EXPATRIÉS
ET 884 RÉSIDENTS



EUROPE

CVL. Création d'un site Internet de la vie lycéenne, conformément au cahier des charges réalisé par des délégués lycéens des cinq zones de mutualisation d'Europe, avec lancement prévu pour le printemps 2015.

Évolutions. En liaison avec la direction et le MAEDI, le secteur a participé à la réflexion stratégique sur les évolutions du réseau Europe dans les prochaines années. / Dans les Balkans, la meilleure reconnaissance de nos établissements par les autorités éducatives locales est à souligner.

Pédagogie. Les établissements européens ont participé très largement au centenaire sur la Grande Guerre, et poursuivent leurs recherches et organisation d'événements sur le sujet.

Immobilier. À retenir pour cette année : l'ouverture du nouveau lycée Anna de Noailles à Bucarest ; la réalisation d'espaces de restauration à Berlin et à Munich ; la relocalisation de l'école primaire à Saint-Petersbourg ; la signature d'un contrat de bail de longue durée et le prochain déménagement de l'école française de Bratislava ; le vote au conseil d'administration de l'AEFE de juin 2014 des projets immobiliers à Barcelone, Madrid et Valence ; la pose de la première pierre du nouvel établissement scolaire à Londres qui ouvrira à la rentrée 2015 (quartier de Wembley).



↑ ALLEMAGNE

M. Matthias Fekl, secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, de la promotion du Tourisme et des Français de l'étranger lors de la cérémonie des 325 ans du lycée français de Berlin, le 2 octobre 2014



EN CHIFFRES



36

PAYS

5

ZONES DE
MUTUALISATION



119

ÉTABLISSEMENTS

27 EGD, 40 CONVENTIONNÉS
ET 52 PARTENAIRES

69 150

ÉLÈVES

DONT 36 650 FRANÇAIS



+1,5%

CROISSANCE DES EFFECTIFS

2 115

PERSONNELS DÉTACHÉS
PAR L'AEFE

212 EXPATRIÉS
ET 1 903 RÉSIDENTS



ASIE-PACIFIQUE

Croissance. La forte croissance demande des ajustements dans certaines zones : Dubaï, Hong-Kong, Shanghai, Doha, Ho Chi Minh Ville et Hanoï, Bangkok, Singapour. Les établissements se coordonnent pour répondre au mieux à l'importante demande de scolarisation. / Demandes importantes d'homologation et création de nouvelles écoles.

Projets interétablissements. De nombreux projets pédagogiques, culturels et sportifs ont regroupé des établissements de même ou de plusieurs zones, renforçant la visibilité du réseau (Championnat d'Asie de natation des écoles françaises). Les établissements du réseau libanais ont participé au salon du livre de Beyrouth, où un stand AEFE a accueilli le philosophe Jérôme Ferrari.

Anciens élèves. Dynamisme des associations d'anciens élèves dans l'ensemble du secteur et dans les pays d'implantation à forte concentration d'étudiants dans l'enseignement supérieur (Canada) et en France.

Immobiliers. Le projet du LFIP s'est concrétisé à la suite des dernières décisions de la mairie de Pékin. Bangkok, Singapour, Abou Dhabi, Hanoï, Kuala Lumpur, Bangkok, Mascate sont en cours. De nombreux projets de délocalisation ou d'extension sont à l'étude (Ho Chi Minh Ville, Hong-Kong, Shanghai, Jakarta, Jérusalem, Tel Aviv). L'établissement d'Amman a été inauguré en septembre 2013 et le primaire du lycée Georges Pompidou de Dubaï en janvier 2014.



↑
CHINE

Championnat de natation des écoles françaises de la zone Asie-Pacifique au lycée français de Shanghai, du 27 au 30 mars 2014



EN CHIFFRES



34

PAYS

3

ZONES DE
MUTUALISATION



110

ÉTABLISSEMENTS

5 EGD, 34 CONVENTIONNÉS
ET 71 PARTENAIRES

90 000

ÉLÈVES

DONT 25 000 FRANÇAIS



+5,6%

CROISSANCE DES EFFECTIFS

889

PERSONNELS DÉTACHÉS
PAR L'AEFE

209 EXPATRIÉS
ET 680 RÉSIDENTS

La cellule de prévention et de crise

L'AEFE dispose d'une cellule de prévention et de crise lui permettant de gérer efficacement les situations les plus sensibles, grâce notamment au suivi des chefs de secteurs, en étroite collaboration avec le MAEDI, les postes diplomatiques et les établissements. Au cours de cette année scolaire, les questions de sécurité et de santé mais aussi les catastrophes aériennes ont fait l'objet de nombreuses interventions.

Flashez avec un smartphone ou une tablette



EN SAVOIR PLUS SUR
LA CELLULE
DE PRÉVENTION
ET DE CRISE

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

► **République Centrafricaine.** À la rentrée scolaire 2013, pour des raisons sécuritaires, le lycée français de Bangui a proposé un enseignement aménagé avec le soutien du CNED, pour les classes de primaires et de secondaires, sous la supervision d'enseignants répétiteurs recrutés localement. L'association des parents d'élèves (APE) a assuré la gestion de l'établissement avec le soutien administratif et pédagogique du lycée français Dominique Savio de Douala et de l'Ambassade de France (SCAC).

Un nouvel accord de partenariat a été conclu entre l'AEFE et le lycée alors qu'une convention entre l'APE et le CNED a été signée. Les examens de fin d'année se sont déroulés à Douala pour une trentaine d'élèves.

► **Guinée.** En lien permanent avec le poste, une veille sécuritaire particulièrement rigoureuse a été mise en place au niveau du lycée Albert Camus de Conakry, en raison de la fièvre Ébola, qui a fortement touché le pays.

► **Zone sahélienne.** Suite à l'intervention de l'armée française au Mali, les établissements français du Mali, du Niger, de Mauritanie et du Tchad ont vu un renforcement de leur politique de sécurité.

MAGHREB-MADAGASCAR

► **Égypte.** Les événements ont contraint le lycée du Caire à différer de deux semaines la rentrée scolaire et le climat politique du pays a conduit les familles et l'administration du lycée à renforcer considérablement leur coopération pour conforter les conditions de sérénité pour les élèves.

► **Madagascar.** En raison des élections présidentielles, et par souci de sécurité, les congés de Noël 2013 ont été avancés.

EUROPE

► **Fiscalité.** En liaison avec les postes diplomatiques, l'AEFE est intervenue tout au long de l'année sur des problèmes fiscaux touchant à la fois le personnel mais aussi l'activité de plusieurs établissements. Une lecture approfondie des conventions fiscales se poursuit dans de nombreux pays européens.

ASIE-PACIFIQUE

► **Syrie.** Le lycée français de Damas a été touché par un obus en décembre 2013, puis un missile et deux obus en avril 2014 heureusement sans faire de victime. Les établissements ont néanmoins pu assurer la fin de l'année scolaire 2013-2014 grâce à une anticipation de la situation.

► **Thaïlande.** Après la prise de pouvoir par l'armée, le lycée est resté ouvert et a su faire face à la situation avec beaucoup de professionnalisme. ●

FOCUS SUR...

CATASTROPHES AÉRIENNES : SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

Deux catastrophes aériennes ont tragiquement endeuillé le réseau AEFE cette année :

- La disparition du vol MH370 entre Kuala Lumpur et Pékin, survenu le 8 mars à bord duquel se trouvaient trois élèves du lycée français de Pékin et la mère de deux d'entre-eux.
- Le crash du vol AH5017 devant rallier Ouagadougou à Alger, survenu le 24 juillet, qui a frappé de nombreuses familles et amis du lycée français Saint-Exupéry de Ouagadougou et de l'école André Malraux de Bobo-Dioulasso.

Parallèlement aux dispositifs mis en place par le MAEDI et les postes diplomatiques, des cellules d'accueil et d'écoutes ont été ouvertes dans les établissements concernés afin d'accompagner et de soutenir les familles touchées directement par ces drames mais aussi, plus largement, l'ensemble de la communauté scolaire.



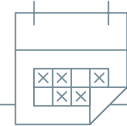
L'EXCELLENCE ÉDUCATIVE

UN OBJECTIF: L'EXIGENCE DE RÉUSSITE POUR TOUS LES ÉLÈVES

L'excellence de l'offre éducative proposée dans les établissements AEFE passe par le recrutement d'un personnel de grande qualité. En poursuivant cette année la mise en œuvre des réformes du MENESR telle que la transformation numérique, engagée dans le réseau, personnels de direction et enseignants ont à nouveau apporté aux élèves les conditions d'obtention de résultats scolaires exceptionnels.



2013-2014 EN BREF



33 000
JOURNÉES STAGIAIRES



96%
DE RÉUSSITE
AU BACCALAURÉAT 2014
DONT 20% DE MENTIONS
TRÈS BIEN



100%
DE LA CORRECTION
DES COPIES DÉMATÉRIALISÉE
OBJECTIF 2016

La formation des personnels

LA FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS ET DES PERSONNELS D'ENCADREMENT

L'AEFE, engagée activement dans la professionnalisation des enseignants et des autres personnels, organise et met en œuvre des actions de construction de compétences spécifiques, notamment disciplinaires, de développement de compétences transversales (usage du numérique, prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers, etc.) ainsi que d'adaptation à l'emploi.

Un éventail de formations en ligne ou hybrides est progressivement intégré à l'offre de formation continue pour les enseignants de l'AEFE.

En 2014, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a reconnu l'AEFE comme une instance sur la plateforme M@gistère. Cette plateforme permet de proposer aux enseignants des parcours de formation hybride ou entièrement à distance. Ces parcours combinent temps de présence physique et activités à distance, et revêtent différentes formes : analyse de séquences pédagogiques, vidéos, classes virtuelles, préparation collective de séquence, exercices d'autoévaluation, etc. Ils feront l'objet d'un accompagnement par des formateurs-tuteurs.

Les enseignants exerçant dans les établissements du réseau homologué de l'AEFE utiliseront l'instance Établissements français de l'étranger (EFE). Ils y trouveront à la fois des parcours de formation produits par la DGESCO et des contenus spécialement développés par les formateurs du réseau. Pour cela, ils devront être inscrits pour ces parcours par l'administrateur de la plateforme, sur proposition de l'établissement mutualisateur de leur zone. Les formateurs bénéficieront quant à eux d'un parcours de formation de formateurs, ils pourront alors créer leurs propres ressources ou adapter les parcours disponibles.

LES FAITS MARQUANTS 2013-2014

- ▶ 1 000 stages et 33 000 journées stagiaires, dans le cadre des 19 plans régionaux de formation AEFE en lien avec les axes de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école. Ces formations ont contribué à la continuité des apprentissages dans le primaire et le secondaire, à l'évolution des pratiques pédagogiques et évaluatives, et au développement des usages numériques ;
- ▶ Des stages d'une durée de 10 jours financés par l'AEFE et co-organisés en France avec la DGESCO dans les académies partenaires de Rouen, Créteil et Amiens ;
- ▶ Des stages de préparation à distance aux concours de l'Éducation nationale en partenariat avec le CNED.

Pour l'année à venir, un accent particulier sera mis sur le développement de formations hybrides exploitant toutes les potentialités du numérique. ●

1000

STAGES ET 33 000 JOURNÉES
STAGIAIRES DANS LE CADRE
DES 19 PLANS RÉGIONAUX DE
FORMATION AEFE



↑
PORTUGAL

Lycée français Marius-Latour de Porto

FOCUS SUR...

UNE APPLICATION DE GESTION ET DE PILOTAGE DE LA FORMATION CONTINUE

L'AEFE a mis en place une application de gestion et de pilotage de la formation continue qui permet :

- l'accès à l'offre de formation par les établissements (contenus, sessions, calendrier et objectifs) ;
- la gestion des inscriptions, des stagiaires et des formateurs ;
- l'accès à l'historique personnel de formation des stagiaires ;
- la gestion des évaluations pédagogiques des formations ;
- l'analyse des coûts des formations et le pilotage financier de l'activité.

Des développements de cette application prévoient la création :

- d'une passerelle automatisée vers l'outil AEFE, MAGE (Module applicatif de gestion des établissements) qui permettra la gestion de tous les recrutés locaux ;
- et d'un module offrant la possibilité de pré-inscription individuelle des stagiaires.

La formation des personnels d'orientation

Flashez avec un smartphone ou une tablette



EN SAVOIR PLUS SUR L'ORIENTATION

LE SORES

Le Service orientation et enseignement supérieur (SORES) de l'AEFE a pour triple objectif de **garantir la qualité de l'orientation dans les établissements français à l'étranger**, de **contribuer à l'attractivité de l'enseignement supérieur français** et de **participer au développement de projets de coopération éducative et universitaire**.

CRÉATION D'UN POSTE DE CORES POUR LES ZONES ASIE-PACIFIQUE

Après la création d'un poste de Conseiller régional en orientation et enseignement supérieur sur les zones Amsud-Asuca pour la rentrée 2012, l'AEFE a créé un second poste de CORES à la rentrée 2013 sur la zone Asie-Pacifique.

Ce personnel a pour mission d'accompagner les établissements dans la mise en place d'un programme cohérent d'information et d'orientation, de manière à ce que chaque élève puisse construire au mieux son projet post-bac.

Le conseiller régional met son expertise (connaissance des systèmes de formation, des outils collectifs et individuels) au service des équipes éducatives, des élèves et des parents. En second lieu, il a pour mission de valoriser et de promouvoir auprès des élèves la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur français et européen au travers d'une information claire, accessible et actualisée. Enfin, le conseiller régional promeut le programme des bourses «Excellence-Major» et suit le déroulement de la procédure Admission Post-Bac (APB). ●

Réunion de travail au sein du service orientation et enseignement supérieur



PLUS DE
1150
PROFESSEURS ET PRIO
FORMÉS EN 2013-2014

EN CHIFFRES...

28 missions avec déplacement des CORES de l'Agence sur l'année 2013-2014

60 pays et **78** établissements concernés par les missions effectuées par les conseillers du SORES pour un total de 209,5 jours ouvrés

Plus de 1 600 élèves pris en charge en séances collectives

574 ateliers thématiques tenus

524 entretiens individuels d'élèves effectués

44 conférences à destination des familles animées par les conseillers lors de leurs missions

Concours nationaux : des résultats exceptionnels

Comme chaque année, les élèves des établissements français à l'étranger se sont distingués par des résultats exceptionnels lors des épreuves du baccalauréat 2014 ainsi qu'à l'occasion de concours prestigieux.

BACCALAURÉAT 2014 : 96 % DE RÉUSSITE

La session 2014 du baccalauréat a été encore meilleure qu'en 2013 : 14 041 candidats ont été reçus sur les 14 635 élèves à s'être présentés à l'examen (570 de plus qu'en 2013). Ce qui représente un taux de réussite global de 96 %.

Témoin de la cohérence pédagogique du réseau AEF, ce taux de réussite est également très homogène. Il avoisine ou dépasse en effet les 95 % sur chaque continent, quels que soient les statuts des établissements, la filière ou la nationalité des élèves.

Taux de réussite par filière :

- **Série S** (soit la moitié des candidats avec plus de 7 772 élèves) : 97 % de réussite, 27 % avec mention TB.
- **Série L** : 97 % de réussite, plus de 18 % avec mention TB.
- **Série ES**, 95 % de réussite, 14 % avec mention TB.
- **Série STMG**, 94 % de réussite, 50 % avec mention.
- **Baccalauréat professionnel** (113 élèves), 95 % de réussite, 65 % avec mention.

CONCOURS GÉNÉRAL 2014

Le concours général distingue depuis 1744 les meilleurs élèves des lycées à travers des épreuves plus exigeantes et plus longues que celles passées au baccalauréat. 17 140 candidats dans 48 disciplines ont participé à l'édition 2014, sur proposition de leurs professeurs, dont 1 291 scolarisés à l'étranger.

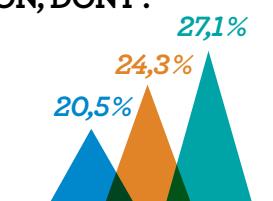
Parmi les 78 prix, 98 accessits et 87 mentions attribués pour le concours général des lycées, 45 distinctions dont 11 prix ont été décernés à des élèves des établissements français à l'étranger, issus de huit pays différents.

LES OLYMPIADES SCIENTIFIQUES

L'AEFE organise, comme toutes les académies, des Olympiades de mathématiques, de géosciences, de chimie et de physique permettant aux élèves d'enrichir leur culture scientifique à travers des projets innovants. Succès record pour la session 2014 : pas moins de 21 284 élèves de première y ont concouru. Parmi les 32 lauréats ont été distingués des élèves des lycées français de San Francisco, Montréal, Vienne, Pékin, Varsovie et Rome. ●

10 080

**MENTIONS AU BAC
SOIT PLUS DE 70 % DES
CANDIDATS QUI ONT
DÉCROCHÉ LE SÉSAME AVEC
MENTION, DONT :**



- Mention « **Très Bien** » moyenne entre 16 et 18/20
- Mention « **Bien** » moyenne entre 14 et 16/20
- Mention « **Assez Bien** » moyenne entre 12 et 14/20

FOCUS SUR...

DES LAURÉATS DANS TOUS LES DOMAINES !

Les élèves du réseau s'illustrent également à l'occasion d'autres concours reconnus.

« DIS-MOI DIX MOTS »

Pour sa 7^e édition, à laquelle plus de 500 classes ont participé, ce concours inscrit dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la Francophonie, et organisé par le ministère de la Culture et de la Communication, a proposé à l'imagination des élèves : atelier, bouquet, cachet, coup de foudre, équipe, protéger, savoir-faire, unique, vis-à-vis et voilà. 13 travaux et quatre classes du réseau AEF figurent au palmarès : Beyrouth (Liban), Addis Abeba (Éthiopie), Port Vila (Vanuatu) et Bogota (Colombie).

« PAROLES DE PRESSE »

À travers ce concours, les élèves ont à dresser un portrait journalistique « papier » ou vidéo d'un artiste ou d'une personne œuvrant au rayonnement culturel du pays où est implanté leur établissement scolaire.

En 2014, 49 travaux ont été reçus de 16 établissements différents, établis dans 14 pays. Pour la première fois depuis la création du concours en 2009, des établissements du rythme Sud (qui font leur rentrée scolaire en février) ont pu participer grâce au nouveau calendrier du concours, notamment ceux du Brésil, du Chili, du Pérou et de l'Uruguay.

Le jury, composé de pédagogues de l'AEFE, du Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI) et de la Mif ainsi que de professionnels de la presse, notamment de MILAN presse, partenaire du projet, a distingué cette année 12 portraits.

Actions pédagogiques pilotes

Les actions pédagogiques pilotes (APP) sont conduites par les établissements du réseau et se caractérisent par leur caractère innovant et expérimental. Menées dans une logique de projet, elles promeuvent de nouvelles manières de travailler et d'apprendre : mobilisation d'équipes entières d'enseignants, pluridisciplinarité, mélange des cycles et des degrés, intégration des outils numériques, etc. Elles font la part belle à la langue française tout en valorisant les langues et la culture du pays d'accueil.

La richesse et l'originalité des productions (spectacles, émissions de radio, expositions, ouvrages, vidéos, sites Web, etc.) et des projets, contribuent au rayonnement du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger, valorisées sur www.aefe.fr. ●

EN 2013-2014 C'EST :

541
DOSSIERS
REÇUS

350
ACTIONS
SÉLECTIONNÉES
(DONT 105 DANS LE
CADRE D'APP-MONDE)

10
APP-MONDE

Les finalistes d'«Ambassadeurs en herbe» 2014 à l'UNESCO, à Paris, le 13 mai 2014



FOCUS SUR...

LES APP-MONDE

Les APP-Monde sont mises en œuvre par le service pédagogique afin de développer les synergies entre les établissements du réseau sur des thématiques communes. Trois nouvelles APP-Monde ont été lancées en 2013-2014 :

• Centenaire de la Grande Guerre

En collaboration avec la Mission du Centenaire, il s'agit de comprendre la Grande Guerre comme événement et comme héritage, et de réfléchir sur la transmission aux générations futures, en termes de valeurs européennes et internationales de paix, de dialogue et d'harmonie.

• Architecture Responsable en 3D

La réalisation de maquettes, de modèles 3D et de projets d'aménagement est l'occasion d'appréhender les problématiques de l'architecture durable et de l'environnement culturel et géographique des établissements.

• Tous Chercheurs

En petits groupes et avec l'accompagnement des chercheurs, les élèves mènent des mini-projets de recherches et montent des expériences. Les résultats sont présentés sur un blog et lors d'un congrès final.



Nicolas Hulot, envoyé spécial du président de la République pour la protection de la planète lors de la finale «Ambassadeurs en herbe» à l'UNESCO, à Paris, le 13 mai 2014

AMBASSEADEURS EN HERBE

«Ambassadeurs en herbe» rassemble des élèves, de l'école primaire au lycée, autour de joutes oratoires. Ces tournois portent sur des problématiques internationales actuelles et mettent en œuvre des compétences de plurilinguisme et de médiation linguistique et culturelle. Cet événement promeut les valeurs humanistes défendues par l'AEFE dans mise en réseau mondiale de tous les élèves des établissements homologués.

Près de 100 établissements dans 49 pays ont participé à la 2^e édition du 12 au 14 mai 2014. 10 équipes issues des sélections de zone ont participé à la grande finale qui s'est tenue à l'UNESCO, partenaire de l'opération. Accueillis par Annick Girardin, secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie, et Nicolas Hulot, envoyé spécial du Président de la République pour la protection de la planète, les 50 «Ambassadeurs en herbe» ont débattu sur le thème «Climat et responsabilité, des idées, de l'ambition, de la créativité pour changer demain !», s'exprimant tour à tour en 21 langues différentes.

Handicap : la scolarisation des élèves à besoins particuliers

La politique de l'AEFE s'inscrit dans le cadre de la loi de Refondation de l'école à travers la mise en place d'une école inclusive. Au cours de l'année 2013-2014, grâce aux plans régionaux de formation pour les enseignants, 18 stages de formation ont été mis en œuvre afin de mieux prendre en compte la scolarisation et le parcours personnalisé des élèves à besoins éducatifs particuliers.

3 QUESTIONS À... Myriam Grafto

Adjointe au chef du service pédagogique

Comment les questions liées au handicap sont-elles traitées par le service pédagogique ?

Myriam Grafto : Le service pédagogique conseille et accompagne les chefs d'établissement dans la gestion des situations de handicap. En tant que « référent handicap », j'interviens pour ma part lors des séminaires de zone, auprès des directeurs et des chefs d'établissements et j'anime également des stages de formation continue au sein du réseau. Je suis en contact régulièrement avec des chefs d'établissement, des parents et des enseignants.

Quelle est l'implication des personnels de direction et des enseignants sur ces questions ?

M. G. : Je travaille avec eux au cours des formations à ce que la perception du handicap soit positive. Je dois dire que les personnels dans les établissements agissent souvent de manière très volontariste. Certains personnels de direction et enseignants sont d'ailleurs titulaires d'un certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH).

Une réflexion menée pendant l'année scolaire 2013-2014 a conduit à la production d'un nouveau questionnaire aux établissements. Quels en sont les principaux éléments ?

M. G. : Depuis maintenant trois ans, le service pédagogique effectue une enquête sur la scolarisation des élèves à « besoins éducatifs particuliers ». Nous souhaitons disposer d'éléments sur la représentativité des différentes typologies de handicap dans les établissements du réseau et sur la mise en place (lorsque cela est nécessaire) d'un accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire (AVS). En décembre 2013, 3048 élèves à « besoins éducatifs particuliers » étaient accueillis au sein des établissements du réseau et 526 AVS étaient aux côtés d'un ou de plusieurs élèves.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES AUX BESOINS PARTICULIERS

Plus de 3 000 élèves en situation de handicap sont accueillis au sein des établissements du réseau et certains d'entre eux bénéficient de l'accompagnement d'un auxiliaire de vie scolaire (AVS).

De très nombreuses équipes mettent en œuvre des procédures impulsées par la loi du 11 février 2005, dans le respect du contexte et du droit local : équipes éducatives, réunions avec les professionnels de soin, rédaction d'un projet formalisé impliquant les enseignants et l'encadrement voire les infirmières et médecins d'Ambassade, groupes de travail ou commissions, aménagements pédagogiques et matériels, contacts constants avec les familles.

Certains établissements proposent également des conférences thématiques sur les problématiques liées au handicap et renforcent les coopérations locales avec les professionnels du soin et les experts du pays.

LE PPS, UN DISPOSITIF EFFICACE

Depuis la rentrée 2012, l'AEFE a mis en place un document intitulé « Projet personnalisé de scolarisation Agence » (PPS) dans tous les établissements du réseau. Il permet une harmonisation des pratiques, un meilleur suivi de l'élève en cas de changement d'établissement dans le réseau et une possibilité d'utilisation de ce document par une Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) en France.

Deux documents d'aide à l'observation et à l'évaluation des besoins des élèves pour l'école maternelle et l'école élémentaire sont également proposés aux enseignants. Des formations sont mises en place au sein du réseau AEFE pour les enseignants du premier et du second degré.

La grande majorité des situations individualisées sont gérées de manière très professionnelle et volontariste par les équipes, en lien avec les familles et les professionnels de soin quand ils existent dans le pays. Les effets de ces scolarisations ont été jugés positifs dans leur très grande majorité au cours de l'année scolaire 2013-2014. ●

Une politique immobilière dynamique et rigoureuse

FOCUS SUR...

UN TRIPLE OBJECTIF

1. Rénover et remettre à niveau le patrimoine avec une priorité accordée à la sécurité des personnes et des biens.
2. Accompagner le développement du réseau. Au cours des dix dernières années, le réseau des établissements en gestion directe a vu le nombre d'élèves passer de 62 187 à 72 615, soit une augmentation de 17%, ce qui a nécessité d'étendre les locaux et de créer de nouveaux équipements.
3. Offrir le meilleur niveau d'équipement. Le secteur de l'éducation est devenu ces dernières années de plus en plus concurrentiel : l'un des objectifs de la politique immobilière de l'Agence est d'offrir aux établissements des moyens modernes et performants, notamment pour les équipements pédagogiques (salles scientifiques, informatique), culturels (médiathèques, salles polyvalentes) et sportifs (stades, gymnases, piscines), dont les établissements concurrents sont en général bien dotés.

UNE ARCHITECTURE RECONNUE ET PRIMÉE

Le lycée français d'Amman est un nouveau projet de l'AEFE qui vient d'être nommé pour le prix AFEX (Architectes français à l'export). Créée en 1996, l'AFEX est une association d'une centaine d'architectes qui ont décidé d'unir leurs expériences pour promouvoir dans le monde le savoir-faire français. Cette association a créé un prix décerné tous les deux ans à la meilleure création d'un architecte français à l'étranger. À chaque palmarès de ce concours a figuré un projet d'établissement scolaire du réseau de l'Agence. En 2010, a été nommé le projet architectural du lycée de Damas, conçu par l'architecte Yves Lion. En 2012, a été nommé et primé le projet du lycée Jean Mermoz de Dakar conçu par l'Agence Terreneuve associée à Adam Yedid. Enfin, vient d'être nommé le projet du lycée d'Amman conçu par l'Agence AW2. Ce projet a concerné la construction d'un collège-lycée d'une capacité d'environ 400 élèves dont le chantier s'est déroulé entre 2011 et 2013.

Depuis la fin de l'année 2013, l'AEFE a la responsabilité de l'ensemble des sites occupés par les établissements en gestion directe (EGD), soit 75 établissements répartis dans 24 pays. Ce transfert l'a amenée à engager d'importantes opérations de remise à niveau de ce patrimoine.

PRINCIPAL PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION : 74 ÉTABLISSEMENTS EN GESTION DIRECTE

Le patrimoine des établissements en gestion directe est composé de 103 sites distincts qui totalisent une surface bâtie d'environ 550 000 mètres carrés. Sur un plan juridique, ces 103 sites se décomposent en :

- 12 sites propriétés de l'AEFE ;
- 24 sites en location par l'AEFE ;
- 53 sites propriétés de l'État français qui ont été transférés à l'AEFE ;
- 14 sites pris en location par l'État français et qui ont été transférés à l'AEFE.

Ce patrimoine est composé pour l'essentiel de locaux d'enseignement. Il comprend aussi des logements de fonction diversement répartis selon les établissements.

DES EXEMPLES INNOVANTS

De nombreuses réalisations se sont achevées en 2013 comme la construction du lycée du Caire, l'extension du lycée de Tananarive, et la restructuration de plusieurs établissements à Casablanca et à Rabat. Des projets importants ont été lancés à Hanoï, au Maroc (Fès, Casablanca, Marrakech) et en Espagne (Barcelone, Madrid et Valence). À noter, après une longue période de mise au point du dossier, le début des travaux de construction du lycée de Pékin.

Dans ses opérations immobilières, l'AEFE s'attache à développer des projets dimensionnés aux besoins des établissements, respectueux de l'environnement et compatibles avec le savoir-faire des entreprises locales, l'objectif étant de réaliser des projets de qualité pour des coûts maîtrisés.

S'agissant du choix des maîtres d'œuvre des projets, l'Agence essaie de privilégier des équipes mixtes composées d'architectes et d'ingénieurs français associés à des confrères locaux, ce qui permet de développer des projets conformes aux exigences françaises et adaptés au contexte du pays d'accueil. ●



Cérémonie de pose de la première pierre du nouveau lycée français international Charles de Gaulle de Pékin, par M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, le 19 octobre 2014

La transformation numérique

L'AEFE s'inscrit pleinement dans la dynamique de transformation numérique opérée par les ministères et les administrations. Pédagogie, orientation, équipements, dispositifs, formations... tous les champs de l'enseignement bénéficient de cette évolution mise en place progressivement par l'Agence.

En cohérence avec les objectifs de la loi de refondation de l'École de la République, le réseau AEFE met en œuvre une stratégie ambitieuse pour renforcer sa capacité d'innovation et faire entrer ses établissements dans l'ère du numérique. De nouveaux outils et services sont ainsi mis à disposition des élèves, des enseignants et des familles.

Qu'il s'agisse de tableaux numériques interactifs, de tablettes tactiles, de classes mobiles ou d'espaces numériques de travail, le réseau AEFE compte déjà un bon nombre d'établissements équipés et pour qui l'usage du numérique constitue une réalité quotidienne.

L'Agence s'est engagée dans une réflexion afin d'accompagner cette mutation. Outre la mutualisation des expériences, des formations à une utilisation éthique et responsable du numérique sont désormais offertes tant aux enseignants qu'aux élèves. À ce titre, la quasi-totalité des plans régionaux de formation de l'Agence intègre, depuis plusieurs années déjà, un module « usage du numérique ».

Lors des séminaires annuels des personnels de direction AEFE, une réflexion a été proposée sur la mise en œuvre d'un « parcours d'initiation et de formation au numérique » pour les élèves, de l'école au lycée, conformément aux propositions de l'Académie des Sciences. ●

MAROC

Lycée français de Rabat



FOCUS SUR...

LA SPÉCIALITÉ INFORMATIQUE ET SCIENCES DU NUMÉRIQUE (ISN)

La spécialité « Informatique et sciences du numérique » (ISN) est proposée aux élèves de terminale S. Cette dernière permet une introduction à la science informatique à travers ses différents usages, ses applications et ses enjeux (sécurité, confidentialité, protection de la personne, etc.).

Afin d'accompagner la mise en place de l'enseignement de l'ISN dans 21 établissements à la rentrée 2014 (rythme nord) et 2 à la rentrée 2015 (rythme sud), trois sessions de formation à distance ont été assurées par l'université de Limoges et 65 enseignants sont désormais habilités à dispenser cette spécialité.

LE PORTAIL ÉDUTHÈQUE

Le portail éduthèque, développé par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour les enseignants des premier et second degrés, rassemble des ressources pédagogiques mises à disposition par 17 établissements publics à caractère culturel et scientifique dont la BnF, le Louvre, l'INSEE, la Cité de la Musique ou le CNRS. Tous les enseignants du réseau homologué de l'AEFE peuvent profiter d'éduthèque en s'inscrivant grâce à leur email professionnel, fourni par leur établissement. Ils y trouveront des ressources numériques pédagogiques d'une grande qualité, se prêtant à des usages pluri ou transdisciplinaires. <http://www.edutheque.fr>

LA PLATEFORME COLLABORATIVE DE L'AEFE

Au cours de l'année scolaire 2013-2014, l'AEFE a noué les partenariats nécessaires à la mise en place d'une plateforme collaborative qui accueillera, à la rentrée 2014, des espaces d'échange et de partage de production de ressources. Cet outil facilitera le fonctionnement de groupes de travail et la mutualisation des connaissances au sein du réseau.

L'ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

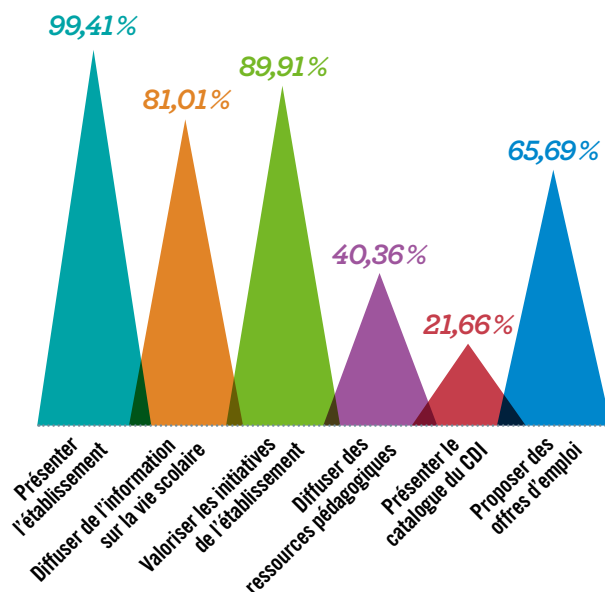
UNE ENQUÊTE SUR LE NUMÉRIQUE

En novembre 2013, l'Agence a transmis aux établissements un questionnaire permettant de recenser leurs équipements, besoins et usages en matière de numérique. En voici les principaux enseignements :

- Les trois quarts des salles de classe sont équipées de projecteur ou TNI ;
- les classes mobiles d'ordinateurs portables ou tablettes seront bientôt aussi nombreuses que les salles informatiques fixes ;
- 89% des établissements ont une connexion à haut débit parmi lesquels 27% qui sont reliés à la fibre optique ;
- 45% des salles de sciences sont équipées d'interfaces EXAO ;
- 57% des établissements utilisent des logiciels de visioconférence et 28% sont équipés d'un système de visioconférence dédié qu'ils utilisent, notamment, pour les candidatures d'élèves dans l'enseignement supérieur et la formation à distance des enseignants.
- 2/3 des établissements mettent à jour leur site web chaque semaine, 1/3 sont présents sur les réseaux sociaux (Facebook essentiellement, mais parfois Twitter, LinkedIn ou GooglePlus).

LE SITE WEB DE VOTRE ÉTABLISSEMENT SERT-IL POUR ...

337 personnes interrogées



SINGAPOUR

Lycée français de Singapour



FOCUS SUR...

LES TABLETTES

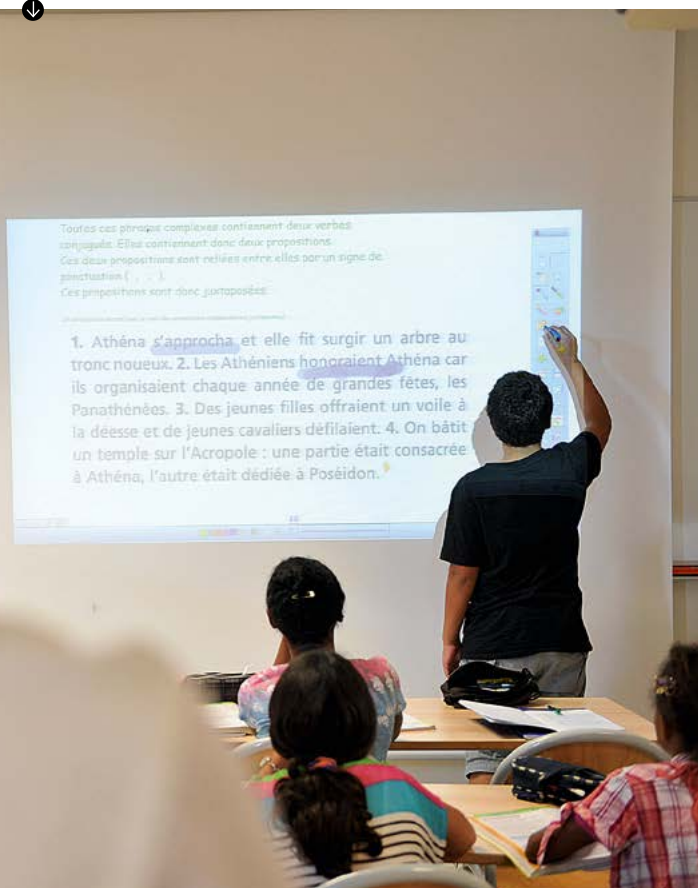
Les tablettes tactiles constituent un outil de production multimédia aisément déployable et mieux adapté au travail collaboratif que les ordinateurs classiques, notamment en primaire. 40 établissements du réseau ont commencé à s'équiper de charriots mobiles de tablettes que les enseignants distribuent en début de cours, ou de petits parcs de tablettes toujours accessibles dans la classe pour travailler en groupe. Une dizaine d'établissement expérimentent également des dispositifs « une tablette par élève » sur des niveaux entiers. Le service pédagogique de l'Agence encourage ces expérimentations afin d'acquérir une expertise locale de cet outil prometteur.

LA DÉMATÉRIALISATION DE LA CORRECTION DES COPIES DU BACCALAURÉAT

En 2011, l'Agence expérimentait dans son réseau Asie-Pacifique la dématérialisation de la correction des copies du baccalauréat. Cette innovation s'est étendue progressivement pour atteindre un total de 46 200 copies dématérialisées au cours de la session 2014.

SÉNÉGAL

Lycée français Jean-Mermoz de Dakar



UN DISPOSITIF INNOVANT

Les copies sont rédigées sur support papier par les élèves à l'encre puis scannées par les personnels formés au sein des centres d'examen. Ces copies sont cryptées puis envoyées vers un serveur sécurisé en France. Elles sont ensuite brassées et affectées automatiquement aux correcteurs par le système, conformément à la réglementation nationale.

Les correcteurs peuvent alors, où qu'ils se trouvent dans le monde et jusqu'à l'ultime validation, corriger en ligne les copies grâce à un système de « calque » modifiable et selon le barème national paramétré dans le système. Ils peuvent aussi échanger avec d'autres correcteurs via un système sécurisé de messagerie électronique et de forum.

Les rectorats français, auxquels sont rattachés les centres d'examen de chaque zone, peuvent quant à eux suivre « en direct » l'évolution des corrections.

In fine, les notes attribuées sont transférées vers les outils nationaux (satellites du portail «Océan»). ●

FOCUS SUR...

5 ATOUTS POUR UN DISPOSITIF

- **Plus de déplacement** pour les copies et les correcteurs
- **Baisse des coûts** sur l'ensemble des centres concernés (de 20 % à 80 % d'économies)
- **Sécurisation** de l'organisation y compris en cas de crise
- **Réduction des déplacements et frais** pour les familles bénéficiant de l'ouverture de nouveaux centres autorisés avec dématérialisation : la mise en place de ce dispositif dans 7 centres en Asie a permis à 40 % des familles de ne plus se déplacer
- **Amélioration de la qualité des corrections** : meilleure homogénéisation, temps de correction étendu, facilitation du travail des jurys...

EN CHIFFRES...

Près de 50 % des quelques 14 000 candidats (hors candidats libres) en ont bénéficié en 2014, soit 50 % de plus qu'en 2013

Plus de 3 000 candidats de terminale en ont bénéficié en Afrique dans l'année 2014

100 % des copies feront l'objet d'une dématérialisation de leur correction pour 2016

AIDER À L'ORIENTATION ET À LA CONSTRUCTION DES PROJETS

Les outils et les ressources numériques sont au cœur de l'action que le SORES a mené en direction des PRIO et des élèves, en lien avec les établissements, tout au long de l'année scolaire 2013-2014.

FOCUS SUR...

LA FORMATION DES PERSONNELS À L'USAGE DES TICE EN ORIENTATION

En 2013, le SORES a développé un programme modulaire de formation aux pratiques éducatives en orientation à l'intention des PRIO et des professeurs principaux.

Visant à mettre les intéressés en capacité de remplir au mieux les missions d'orientation que leur confie le ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et l'AEFE, ce programme comprend trois modules de formation en lien avec les TICE : « Exploitation des ressources éditoriales (numériques) du SORES », « Connaissance des ressources Internet en orientation » et « Installation et mise en œuvre Webclasseur ». Les supports utilisés lors des stages de formation sont régulièrement réutilisés par les enseignants pour des séquences en classe avec les élèves.

Ces stages de formation sont assurés par les conseillers en orientation et enseignement supérieur du SORES de l'Agence ou par les conseillers régionaux en orientation et enseignement supérieur en poste à l'étranger.

SALVADOR

Lycée français Antoine-et-Consuelo-de-Saint-Exupéry de San Salvador



DES PAGES PORTAIL POUR LES ÉLÈVES

Depuis la rentrée 2013, le service orientation enseignement supérieur (SORES) propose aux élèves des établissements ayant mis en œuvre le Webclasseur un ensemble de pages portail offrant des liens de redirection vers des rubriques de sites Internet (MENESR, ONISEP, CNOUS, CIDJ, CIEP, CampusFrance...) et/ou directement vers des supports d'information sélectionnés par le SORES.

L'intérêt majeur de ces pages portail est de pouvoir accéder, en quelques clics, aux ressources en ligne les plus pertinentes sur un sujet donné à partir d'une seule et même adresse : enseignement supérieur (licences universitaires, CPGE, IEP-SciencesPo, etc.), enseignement secondaire (bacs généraux, technologiques, professionnels, etc.), bourses et logement, APB.

RECONDUCTION DU PARTENARIAT AVEC L'ONISEP

L'AEFE et l'ONISEP ont confirmé leur partenariat lors du salon européen de l'Éducation en novembre 2013, en signant la reconduction de la convention qui lie les deux établissements depuis 2010. Ce partenariat permet la mise à disposition de services numériques de l'Onisep pour l'orientation (biblionisep, Webclasseur).

Depuis le 7 février 2014, le SORES propose également sur cet Espace Numérique de Travail :

- un espace ressources AEFE à l'ensemble des personnels ressource en information et orientation (PRIO) formés aux pratiques éducatives en orientation dans le cadre des stages animés par le SORES ;
- un espace collaboratif de mutualisation de pratiques et de partage documentaire dont bénéficieront en plus, à titre expérimental, les PRIO formés d'Amérique du Sud Cône Andin et Asie-Pacifique.

UNE REVUE DE PRESSE POUR LES PRIO

Afin de permettre aux PRIO d'assurer pleinement leur rôle auprès des équipes éducatives, des élèves et des familles, le SORES met à leur disposition, depuis le 5 février 2014, une revue de presse en ligne sur la plateforme de « veille partagée » SCOOP.IT.

Cette revue de presse sur l'orientation, la formation et la vie étudiante, se nourrit chaque semaine d'articles sélectionnés, issus de la presse généraliste et spécialisée, sélectionnés par un chargé de veille documentaire. La plateforme est accessible à tous depuis le site Internet de l'AEFE. ●



FAIRE VIVRE LE RÉSEAU

AU PLUS PRÈS DE NOS PARTENAIRES ET DES COMMUNAUTÉS SCOLAIRES

*Riche de sa diversité, renforçant les synergies
avec chacun de ses partenaires, l'AEFE anime et fédère
un réseau unique au monde.*



2013-2014 EN BREF



442

CONSEILLERS
CONSULAIRES



90

CONSEILLERS
À L'ASSEMBLÉE DES
FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER (AFE)



+19,9%

VISITEURS UNIQUES
SUR AEFE.FR
EN UNE ANNÉE



800

BOURSIERS
EXCELLENCE-MAJOR

Un dialogue permanent et fructueux avec les relais de terrain

Les quelque 2,5 millions de Français établis hors de France bénéficient d'une représentation politique à tous les échelons. Une loi a été votée à l'été 2013 pour augmenter le maillage des « élus locaux de l'étranger ».

UNE NOUVELLE REPRÉSENTATION POLITIQUE COMPLÈTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER, PARTIE PRENANTE DANS LES INSTANCES DE L'AEFE

Au sein du gouvernement, sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et du Développement international, le secrétariat d'État au commerce extérieur, à la promotion du Tourisme et aux Français de l'étranger traite de tous les dossiers concernant ces derniers : administration, sécurité, protection sociale, etc. Il traite également des questions relatives à la scolarisation des Français établis hors de France.

À l'échelon législatif, 11 députés et 12 sénateurs représentent les Français établis hors de France. Le Parlement mandate 4 représentants (deux députés, deux sénateurs) au conseil d'administration (CA) de l'Agence et 4 représentants (idem) à la Commission nationale des bourses (CNB) de l'AEFE.

En ce qui concerne les élus locaux de l'étranger, la représentation des Français de l'étranger a été largement modifiée par la loi du 22 juillet 2013. Cette réforme a été mise en œuvre en 2014 et 442 conseillers consulaires ont été élus pour 6 ans en mai 2014. Parmi eux, 90 conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) ont été élus en juin. En octobre, les conseillers ont élu parmi eux le président de l'AFE, Monsieur Marc Villard (Vietnam). Tous les conseillers consulaires siègent dans les conseils consulaires et dans les conseils d'établissement. Tous les conseillers AFE viennent deux fois par an à Paris pour siéger et travailler dans six commissions permanentes (dont la commission enseignement). L'Assemblée des Français de l'étranger est représentée à l'AEFE par 1 titulaire (plus un suppléant) au CA et 2 titulaires en CNB. ●



La nouvelle Assemblée des Français de l'étranger, autour de M. Matthias Fekl, secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, de la promotion du Tourisme et des Français de l'étranger à Paris, le 7 octobre 2014

FOCUS SUR...

DES ÉCHANGES CONSTRUCTIFS AVEC LES ÉLUS

Les questions relatives à l'enseignement français à l'étranger, au cœur des préoccupations de nombreux Français vivant hors de France, sont très souvent relayées par les élus, lors des instances mais aussi de manière très régulière, formelle ou informelle par courrier, courriel et téléphone. L'AEFE considère les élus comme des partenaires à part entière. Depuis la rentrée 2010, l'AEFE s'est dotée d'une personne dédiée à la relation avec les élus pour leur livrer une information précise et pertinente. L'AEFE participe à toutes les réunions formelles organisées par les institutions (auditions au Parlement au moment de la préparation du projet de loi de finances, auditions thématiques en commission parlementaire ou à l'AFE, etc.) et reçoit au siège les élus qui le demandent. Depuis 2012, l'AEFE a également mis en place des réunions pluriannuelles afin de faciliter les échanges entre les 23 parlementaires et l'Agence.

EN CHIFFRES...

11 députés représentant les Français établis hors de France (dans 11 circonscriptions)

12 sénateurs représentant les Français établis hors de France (dans la circonscription monde)

442 conseillers consulaires (dans 130 circonscriptions)

90 conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (dans 15 circonscriptions)

Les parents d'élèves, premiers partenaires des établissements

L'AEFE associe étroitement les parents d'élèves à la communauté éducative. Des liens qui se sont encore resserrés cette année à plusieurs occasions.

DES RÔLES MULTIPLES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS

Les parents d'élèves élisent leurs représentants au conseil d'établissement et au conseil d'école. Dans les établissements conventionnés gérés dans la majorité des cas par des associations de parents d'élèves (APE), ils sont naturellement membres de l'assemblée générale des parents d'élèves et à ce titre participent à la gestion de l'établissement en élisant leurs représentants au conseil de gestion.

Le conseil d'établissement, où sont présentés le projet d'établissement, le règlement intérieur, les horaires et le calendrier scolaires ou encore le plan de formation continue des personnels, permet d'assurer la bonne information des parents avant le vote de représentants dans tous ces domaines.

Dans les établissements en gestion directe (EGD), les perspectives budgétaires sur trois ans des conférences d'orientation stratégique (COS) peuvent par ailleurs faire l'objet d'une présentation aux représentants des parents d'élèves. Les frais de scolarité sont élaborés, en s'appuyant sur la COS, en amont du budget primitif de l'établissement et présentés à la communauté éducative dans le cadre des conseils d'établissement.

Dans les établissements conventionnés, les organismes gestionnaires, qui représentent les parents d'élèves, élaborent la politique des droits de scolarité en concertation étroite avec les équipes de direction.

Enfin, conformément aux textes réglementaires de l'AEFE, les budgets des établissements en gestion directe sont votés par le conseil d'administration de l'Agence dans lequel les parents d'élèves sont représentés.

LES ÉVOLUTIONS EN 2013-2014

La circulaire du 6 juillet 2012, relative à l'organisation et au fonctionnement des instances des établissements d'enseignement français à l'étranger relevant de l'AEFE a conforté la place des parents d'élèves au sein des conseils d'établissement. À l'issue de l'année scolaire 2013-2014, cette circulaire a été modifiée pour intégrer la nouvelle représentation politique des Français de l'étranger et, notamment, le rôle des conseillers consulaires. Lors du séminaire AEFE de Sèvres en 2014, deux séquences de formation des nouveaux personnels d'encadrements partant à l'étranger étaient consacrées aux rôles spécifiques des parents d'élèves dans les établissements.

Le dialogue de gestion a été encore renforcé cette année avec les parents d'élèves à l'occasion des séminaires d'échanges et de gouvernance, dès avril 2014, et s'est prolongé cet automne.

Ces échanges permettent *in fine* une meilleure formation des parents concernés à la maîtrise des risques générés par la gestion administrative et financière des établissements.

La question de la participation et du rôle des parents d'élèves a accompagné les réflexions menées dans le cadre de l'élaboration du plan d'orientation stratégique 2014-2017 de l'AEFE. ●

FOCUS SUR...

LES FÉDÉRATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

Les associations de parents d'élèves (APE) des établissements d'enseignement français à l'étranger sont représentées au conseil d'administration de l'AEFE par deux fédérations de parents d'élèves : la FAPEE et la FCPE. Ces deux fédérations siègent par ailleurs à la Commission nationale des bourses (CNB) de l'AEFE, à l'instar de l'UFAPE.

LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER (FAPEE)

Créée en 1980 et reconnue d'utilité publique en 1985, la FAPEE est la seule fédération spécifique de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger. Elle est indépendante de toute attache politique, syndicale ou religieuse et regroupe les associations de parents d'élèves et les parents isolés, notamment ceux dont les enfants suivent un enseignement à distance (CNED).

LA FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES (FCPE)

Fondée en 1947, la FCPE a été reconnue d'utilité publique dès 1951 et agréée mouvement d'éducation populaire en 1982. Elle compte 305 000 adhérents en France et à l'étranger.

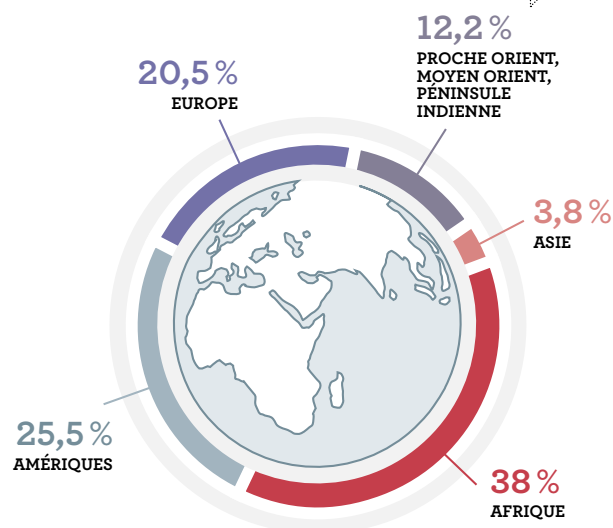
L'UNION FÉDÉRALE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉTRANGER (UFAPE)

L'UFAPE, créée en 1971, est l'une des composantes de la fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP).

Les Bourses Excellence-Major

160 nouveaux lauréats ont rejoint en 2013-2014 le dispositif des BEM qui regroupe en France plus de 800 boursiers du monde entier.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES LAURÉATS PAR ZONE



PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS

Le programme de bourses Excellence-Major s'inscrit dans la politique de promotion de l'enseignement supérieur français. Celui-ci permet d'octroyer des bourses pour une durée de cinq ans aux meilleurs bacheliers étrangers du réseau afin qu'ils puissent poursuivre leurs études supérieures de haut niveau en France, sous condition de l'obtention de la mention Très Bien ou Bien au baccalauréat.

Les dossiers de candidature proposés par les chefs d'établissement, sont tout d'abord visés et classés par les services de coopération et d'action culturelle des ambassades puis transmis à l'AEFE pour vérification et validation des candidatures. Ces dossiers font l'objet d'un double examen, par l'équipe du service orientation et enseignement supérieur de l'AEFE et par les membres de la commission de sélection. Celle-ci est composée de proviseurs de lycées à classes préparatoires (Louis le Grand, Henri IV, lycée du Parc), d'un représentant de Sciences Po, de représentants des grandes universités, de représentants du ministère des Affaires étrangères et du Développement international et de l'AEFE.

Cette campagne s'est déroulée dans un contexte de renforcement du dispositif d'accompagnement des boursiers avec la revalorisation des allocations mensuelles d'entretien. En outre, l'effort financier octroyé par l'Agence a permis de sélectionner 20 boursiers de plus que l'année précédente.

LA CAMPAGNE 2013-2014

Cette année, le nombre de dossiers examinés s'est élevé à 490, parmi lesquels plus de 160 lauréats ont été sélectionnés.

L'origine des élèves retenus au titre de la BEM est principalement la voie scientifique (67%), précédant la filière ES (22%), la filière L (8%), STG (2%) et enfin STI (1%).

Au total, ce sont 800 étudiants de plus de 80 nationalités différentes qui bénéficient du programme des Bourses Excellence-Major. ●



Mme Hélène Farnaud-Defromont, M. André Ferrand et Mme Anne-Marie Descôtes, avec les étudiants de 5^e année de bourse Excellence-Major arborant une écharpe blanche au Palais du Luxembourg, le 26 juin 2014

Développer des partenariats attractifs avec l'enseignement supérieur

L'AEFE poursuit une politique dynamique et innovante favorisant l'attractivité de l'enseignement supérieur français mais aussi le développement de nouveaux systèmes de coopération avec des universités étrangères.

UN ACCÈS SIMPLIFIÉ AUX CONCOURS DES IEP

En 2013-2014, un peu plus de 50 % des élèves du réseau, français et étrangers, ont rejoint l'enseignement supérieur français. Pour continuer d'améliorer ce pourcentage, parallèlement au programme des Boursiers Excellence-Major (voir page 46), de nouveaux dispositifs ont été mis en place.

Le 30 janvier 2014, en présence de Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, l'AEFE a signé au Quai d'Orsay une convention de partenariat avec les sept instituts d'études politiques français : Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse.

En rendant possible l'ouverture de centres de concours délocalisés dans les lycées français de Bangkok, Bogota, Casablanca et Shanghai, cet accord permet aux élèves de terminale des établissements français à l'étranger de passer, sans être obligés de se rendre en France, le concours d'admission en première année du réseau « Science Po Concours commun ».

OUVERTURE D'UN CAMPUS « NOUVELLE GÉNÉRATION » DE L'UTC AU CHILI

L'Université de Technologie de Compiègne (UTC) a ouvert en mars 2014 un campus en Amérique du Sud pour déployer ses missions de formation, de recherche technologique et de partenariats avec les milieux socio-économiques, sur un modèle favorisant à la fois l'interrelation entre les cultures et la diffusion de la langue française.

Situé au sein du lycée français Jean d'Alembert de Viña del Mar (Chili), ce campus héberge ainsi, dans un premier



M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international et la directrice de l'AEFE, signant la convention de partenariat entre le ministère, l'AEFE et sept instituts d'études politiques, au quai d'Orsay, le 30 janvier 2014

temps, un tronc commun d'ingénierie (1^{er} cycle universitaire scientifique), d'une durée de deux ans, ouvert aux élèves des lycées français d'Amérique du Sud, et à tout autre élève provenant d'un établissement d'enseignement secondaire de cette région moyennant un programme de remise à niveau et après sélection.

Au terme de ces deux années, les étudiants pourront soit poursuivre leurs études d'ingénieur à l'UTC, soit intégrer, en fonction de la spécialité choisie, une des meilleures universités du Chili. Cette initiative de campus nouvelle génération est innovante à plusieurs niveaux :

- Partenariat tripartite entre un lycée français à l'étranger, des universités étrangères et une université française, ce projet est un des premiers labellisés « PITES ». Les projets internationaux triangulaires d'enseignement supérieur facilitent la poursuite d'études en France pour les élèves issus des lycées français à l'étranger.
- La Chambre franco-chilienne pour le Commerce et l'Industrie, qui représente plusieurs entreprises françaises installées au Chili (GDF Suez, Alstom, Systra, Eurocopter...) voit dans ce projet une filière de formation d'ingénieurs bi-culturels répondant à leurs besoins en termes de développement non seulement en France mais aussi en Amérique du Sud.

Ce projet pilote est facilement adaptable à d'autres établissements du réseau français à l'étranger et à d'autres domaines tels que les Lettres, l'économie, etc. ●

Fédérer les anciens élèves

Le développement et la structuration du réseau des anciens élèves des établissements français à l'étranger constituent un enjeu majeur pour l'attractivité du réseau AEFÉ et la promotion de notre modèle éducatif. Dans cette optique, plusieurs dispositifs ont été créés ou améliorés en 2013-2014.

SUSCITER, INCITER, STRUCTURER

Tout au long de l'année scolaire 2013-2014, l'AEFE a poursuivi sa campagne d'incitation dans l'ensemble du réseau à la création et au développement d'associations d'anciens élèves. Un modèle de cahier des charges des actions à entreprendre pour monter une association locale est également proposé par l'ALFM et relayé par l'Agence, notamment dans les zones de priorité de notre diplomatie d'influence.

Par ailleurs, le travail mené en amont des manifestations et des anniversaires d'établissement pour structurer les associations locales et renforcer leurs liens avec l'établissement reste primordial, à l'instar de celui réalisé à Bogota, Valence ou Rabat en 2014.

DES AMBASSADEURS DE PRESTIGE

Estimé à 600 000 élèves, le réseau des « anciens » offre un potentiel d'influence très important. Nombre d'entre eux, français et étrangers, de toutes générations, exercent dans le monde entier des fonctions éminentes dans les domaines d'activité les plus variés : politique, économie, enseignement supérieur, culture, médias...

Rencontre des anciens élèves de la zone Asie désormais étudiants en France. Une réunion conviviale organisée à l'initiative de membres actifs d'Agora et du groupe « Ithaque » avec le soutien de l'AEFE à Paris, le 29 septembre 2014



FOCUS SUR...

L'ALFM

L'association des Anciens des lycées français du monde (ALFM), présidée par Flavia Ferrari-Inschausepe, fédère une cinquantaine d'associations locales ayant pour objectifs principaux de :

- de renforcer, en France comme à l'étranger, les liens d'amitié et de solidarité entre les anciens,
- d'apporter aux bacheliers du réseau un soutien dans leurs projets d'études supérieures et de mobilité,
- de faciliter le développement des relations professionnelles entre les anciens élèves et de les associer étroitement aux projets des établissements.

L'ALFM a lancé au printemps 2014 « Alumni Mundi », la lettre électronique des anciens des lycées français permettant de suivre toute l'actualité du réseau des anciens élèves.

Ces personnalités constituent autant d'ambassadeurs de prestige pour notre modèle éducatif et cultivent souvent un lien privilégié avec la culture et la langue françaises : Carlos Ghosn, Carlos Tavares, Marwan Lahoud, Boutros Boutros-Ghali, Jodie Foster, Marjane Satrapi, Ricardo Bofill, Jonathan Littell, Atiq Rahimi, Amin Maalouf, Tahar Ben Jelloun.

LE PROJET ITHAQUE

Le site AGORA offre aux élèves et aux enseignants des lycées français comme aux anciens élèves, un lieu d'échange selon un code qui leur est familier, celui des réseaux sociaux et des forums de discussion. Cette ressource encourage les équipes à poursuivre le recensement des anciens élèves et leur inscription sur le site.

Ouverte en janvier 2013 pour la zone Asie-Pacifique autour de l'orientation et de la nécessité d'enrichir l'accès à l'information sur les filières, les écoles supérieures ou les formations post-bac, cette plateforme d'orientation et d'information s'est développée dans la zone Proche-Orient - Moyen-Orient - Péninsule Indienne (POMOI) depuis cet été. Le site comptait à la rentrée 2014 plus de 4 000 inscrits (lycéens et anciens élèves).

Au dernier trimestre 2013, deux réunions d'accueil ont été organisées à Paris et à Montréal par les anciens élèves (issus de la plateforme AGORA) à destination des bacheliers qui viennent poursuivre leurs études supérieures dans ces villes. Le projet « Ithaque », lancé lors de cette manifestation, vise un meilleur accueil des bacheliers du réseau grâce aux étudiants anciens élèves de leurs villes de destination.

Ce projet complète l'information et l'accompagnement proposé par la plateforme AGORA en ajoutant un volet accueil qui facilite l'installation de bacheliers issus du réseau. « Ithaque » permet de développer un réseau de solidarité et la mise en relation concrète des étudiants anciens élèves par villes, universités ou grandes écoles. ●

Événementiel : réunir nos publics et mettre en réseau

En 2013-2014, l'action événementielle de l'AEFE a permis de renforcer la visibilité de l'enseignement français à l'étranger, de conforter la notion de réseau en faisant participer de nombreux acteurs à des projets fédérateurs et de mettre en exergue les valeurs portées par l'Agence.

INFORMER, ANIMER, FÉDÉRER

Les services de l'Agence se mobilisent en structurant, avec des partenaires, plusieurs types d'actions événementielles, notamment :

- **Pour informer : la participation à des salons**

La présence d'un stand AEFE sur certains salons, tels le « Salon européen de l'éducation » ou le « Salon Forum Expat » à Paris, et l'animation de ces stands par des événements permettent à la fois de répondre aux questions des publics et d'exposer les savoir-faire de l'Agence et des établissements du réseau.

- **Pour mettre en réseau : l'organisation des rencontres**

Tables rondes, réunions conviviales ou cérémonies..., l'organisation de rencontres crée du lien, favorise les échanges, apporte une reconnaissance à leurs participants et met en évidence les valeurs que promeut l'AEFE dans une logique de mise en réseau. La réception en l'honneur des boursiers Excellence-Major au palais du Luxembourg, le 26 juin 2014, en constitue un excellent exemple.

- **Pour porter des projets éducatifs : la mise en place d'événements mondiaux**

Cette année encore, des projets éducatifs de grande envergure associant des établissements et leurs élèves ont donné lieu à deux événements fédérateurs de dimension mondiale : la finale « Ambassadeurs en herbe » à l'Unesco à Paris (12-14 mai 2014), point d'orgue d'une action pédagogique pilote menée à l'échelle mondiale pendant toute l'année scolaire et la Coupe du monde des établissements français à l'étranger (CMEFE) 2014.

ÉVÉNEMENTS SPORTIFS, UN ÉLÉMENT ÉDUCATIF À PART ENTIÈRE

L'AEFE a intégré le sport comme un élément essentiel de sa politique éducative et organise ou soutient de nombreux événements sportifs fédérateurs. Élément essentiel du parcours éducatif individuel, qui contribue à la réalisation et à l'épanouissement de chaque élève, le sport constitue également un formidable vecteur de cohésion, de coopération et d'ouverture.

Ainsi, au cours de l'année scolaire 2013-2014, l'AEFE a initié ou accompagné de nombreux projets sportifs interétablissements qui ont dynamisé la pratique sportive et créé du lien au sein du réseau :

FOCUS SUR...

CMEFE, 2^{ÈME} ÉDITION

Alors même que le Brésil accueillait le Mondial de football 2014, c'est au lycée français de Brasília que s'est déroulée, du 8 au 15 juin dernier, la 2^e Coupe du monde des établissements français à l'étranger (CMEFE). 12 équipes mixtes de football à 7 y ont participé, sous la houlette d'un coach investi et généreux, le champion du monde 98 et président de la fondation contre le racisme, Lilian Thuram. Autour du tournoi, au cours de l'année scolaire, le projet comportait un volet éducatif auquel se sont associés une quarantaine d'établissements.

UN PARTENARIAT FRUCTUEUX

Une dizaine de partenaires ont apporté leur soutien à l'opération, dont l'UNSS, la fondation Lilian Thuram - Éducation contre le racisme, RFI, TV5 Monde, Banque Transatlantique, Décapro...

LE VOLET ÉDUCATIF

Sur la thématique du sport comme vecteur d'intégration, la CMEFE a été pour les élèves une occasion d'initier une réflexion sur le sport et ses valeurs (respect, tolérance, échange, engagement, solidarité, convivialité...) et de les mettre en œuvre à travers des actions éducatives concrètes. Les établissements ont pu explorer différents axes tels que : fair-play, lutte contre le racisme, ouverture sur le pays d'accueil, parité, sensibilisation au handicap, solidarité internationale...



M. Lilian Thuram lors de la CMEFE à Brasília le 11 juin 2014

- **Le tournoi de rugby de la Méditerranée**

Grand rendez-vous annuel depuis 2009, le tournoi rassemble une quinzaine d'équipes d'établissements du pourtour méditerranéen. Des parrains prestigieux de l'« ovalie » s'investissent dans l'événement à l'instar de Thomas Lièvremon à Casablanca en mars 2014.

- **Le Championnat de natation des écoles françaises de la zone Asie-Pacifique**

Organisé au lycée français de Shanghai, du 27 au 30 mars, le championnat a rassemblé 310 élèves, du CM1 à la terminale, venus de douze établissements du réseau alors qu'une école allemande – la Deutsche Schule Shanghai – a également été invitée à participer à cet événement.

- **Les Jeux internationaux de la jeunesse**

Organisés en partenariat avec l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) depuis 2011, les « JIJ » réunissent plus de 500 élèves d'une quarantaine d'établissements de France et du réseau. 320 élèves de seconde de 22 lycées français à l'étranger ont participé à la 4^e édition qui s'est déroulée dans l'Aude en juin 2014. ●

Rester connecté : aefe.fr, lettre aefe-info, réseaux sociaux

La politique d'information et de communication de l'AEFE s'est traduite cette année par la mise en ligne d'une nouvelle version du site aefe.fr, le lancement d'une page Facebook et d'un compte Twitter puis la diffusion d'une lettre d'information électronique mensuelle. Cette forte visibilité permet aux familles, aux professionnels de l'éducation et aux partenaires de rester parfaitement connectés au réseau.

CENTRE DE RESSOURCES ET REFLET DU DYNAMISME DU RÉSEAU : WWW.AEFE.FR

En septembre 2013, un nouveau site a été mis en ligne, avec une architecture entièrement repensée, un graphisme renouvelé et des contenus diversifiés qui font la part belle à l'image.

Véritable centre de ressources, le site regroupe les textes de référence et de cadrage, les modèles de documents, les diaporamas didactiques et autres vade-mecum. Il est un vecteur d'information essentiel pour les familles (sur les bourses scolaires ou l'orientation par exemple), les professionnels désireux de travailler dans le réseau et pour les équipes en fonction à l'étranger qui y trouvent de nombreux outils mis à disposition.

Très attendue par les personnels de l'Éducation nationale ayant un projet de mobilité à l'étranger, l'ouverture des deux campagnes de recrutement annuelles – pour les postes d'expatriés en septembre et de résidents en janvier – correspond à des pics de fréquentation du site : près de 170 000 visites en septembre 2013 ; plus de 180 000 en janvier 2014.

EN CHIFFRES...

96 000 visiteurs uniques sur aefe.fr, en septembre 2014
(80 060 en septembre 2013).

488 000 pages vues chaque mois

+19,9%

**HAUSSE DE
LA FRÉQUENTATION
SUR LE SITE AEFE.FR EN 1 AN**



ÉGYPTE

La radio du lycée Français du Caire

Le site a également pour finalité de valoriser le dynamisme des établissements et de renforcer la visibilité de l'enseignement français à l'étranger. Articles d'actualités, photos et vidéos rendent compte de traits saillants de la vie du réseau et de l'action de l'Agence au service de ce réseau.

AEFE-INFO : TOUS LES MOIS, L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ

Depuis juillet 2014, une lettre d'information mensuelle (11 mois sur 12) est diffusée par courriel. Près de 2 000 personnes en sont d'ores et déjà destinataires. Ce nombre augmente au fur et à mesure des inscriptions, la possibilité de s'inscrire étant proposée aux internautes sur la page d'accueil du site. Chaque mois, AEFE-Info comprend un éditorial de la directrice de l'AEFE et une sélection d'articles d'actualités en textes, sons et vidéos.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Désormais incontournables, les réseaux sociaux constituent un nouvel espace de communication que l'Agence a choisi d'investir. Sa présence sur Facebook et Twitter lui permet un partage plus immédiat d'une information adaptée à ces supports, touchant souvent de nouveaux publics. ●

Relations presse : suivre, informer et accompagner

Le réseau des établissements français à l'étranger est porteur de nombreux sujets susceptibles d'intéresser les médias. Pour autant, il reste nécessaire de mettre en perspective des problématiques spécifiques et souvent complexes. C'est dans ce contexte que l'AEFE a souhaité mieux faire connaître l'actualité du réseau aux médias, augmenter sensiblement les retombées presse et développer des partenariats actifs.

DES CAMPAGNES CIBLÉES

À l'occasion des grands événements ou de temps forts dans l'année scolaire, l'AEFE organise des campagnes presse, en lien avec la direction de la Communication et de la Presse (DCP) du ministère des Affaires étrangères et du Développement international.

En amont, des communiqués et des dossiers de presse sont suivis de relances téléphoniques et de « posts » sur nos réseaux sociaux. Des déjeuners de presse ont par ailleurs permis de mieux faire connaître l'Agence à différents médias.

Le jour de l'événement, les journalistes présents sont accompagnés afin de faciliter la prise d'information ainsi que la bonne tenue d'interviews pour la télévision, la radio et la presse, ou encore l'installation de plateaux délocalisés.

Des interviews filmées et la prise d'images d'ambiance sont également assurées par le service communication de l'Agence en France, et, lorsque cela est techniquement possible, par les établissements à l'étranger, afin de proposer ces contenus aux rédactions qui les réutilisent a posteriori dans le cadre de reportage ou d'illustration lors de plateaux en direct.

UNE REVUE DE PRESSE QUOTIDIENNE

L'AEFE a mis en place en mars 2014 un dispositif de veille lui permettant de diffuser quotidiennement une revue de presse à destination des membres de l'Agence, de sa tutelle et de ses partenaires. Ce dispositif est alimenté grâce à l'utilisation d'outils de veille internet, le suivi d'informations transmises via « Diplonet » par le MAEDI mais aussi par d'autres canaux d'information.

LA PRÉVENTION ET LA GESTION DE CRISE

S'agissant de « prévention et de gestion de crise » (voir page 29), l'AEFE ne communique qu'après validation du poste diplomatique, en lien avec la DCP, du MAEDI. La Direction de l'Agence s'appuie en cela sur les Coordonnateurs délégués de la Direction AEFE (CDAEFE), les secteurs géographiques et le service communication dans le cadre de la cellule spécifiquement créé à cet effet. ●

► Plus d'infos page 29

FOCUS SUR...

DES PARTENARIATS ACTIFS

Les conventions de partenariat mises en place ou confirmées cette année avec de grands médias internationaux, tels que France Médias Monde (FMM) ou TV5 Monde, ont été bénéfiques à la visibilité de l'Agence comme pour les partenaires en termes de contenus. Au Salon européen de l'éducation 2013, Marie-Christine Saragosse, Présidente de FMM, et Hélène Farnaud-Defromont, Directrice de l'AEFE, ont prolongé la convention unissant les deux opérateurs.

RFI a monté un plateau radio délocalisé sur le stand de l'AEFE au Salon européen de l'éducation 2013 ainsi qu'à l'UNESCO, lors d'« Ambassadeurs en herbe » 2014 pour ses émissions « 7 milliards de voisins » et « C'est pas du vent ». Lors de cette dernière, Annick Girardin, Secrétaire d'État au développement et à la Francophonie, et Nicolas Hulot, envoyé spécial du président de la République pour la protection de la planète, ont été longuement interviewés par Igor Strauss.

Une spéciale coupe du monde de football sur Radio France Internationale a également mis en valeur la CMEFE 2014 et diffusé une interview de Lilian Thuram, parrain de l'événement, qui présenta la manifestation sur le plateau du Grand journal de Canal plus.

France 24 et TV5 Monde ont diffusé des images filmées par les lycées français de Washington et de Bamako dans le cadre de reportages sur le dispositif de dématérialisation de la correction des copies du baccalauréat, également reprises par BFM TV.



À PROPOS DE L'AGENCE

LE SIÈGE DE L'AEFE

*Pour mener à bien les missions qui lui sont confiées,
la direction de l'Agence s'appuie sur
un ensemble de services spécialisés assurant
la mise en œuvre de sa stratégie.*



2013-2014 EN BREF



28

MEMBRES

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1

Présidente,
Directrice générale de la Mondialisation,
du Développement et des Partenariats (DGM),
ministère des Affaires étrangères et
du Développement international

4

Parlementaires

13

Représentants de Ministères

1

Membre de l'Assemblée
des Français de l'étranger

2

Représentants de fédérations
d'associations de parents d'élèves

2

Représentants d'organismes
gestionnaires conventionnés

5

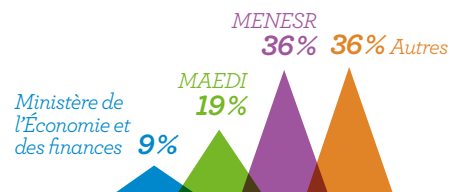
Représentants des personnels



162

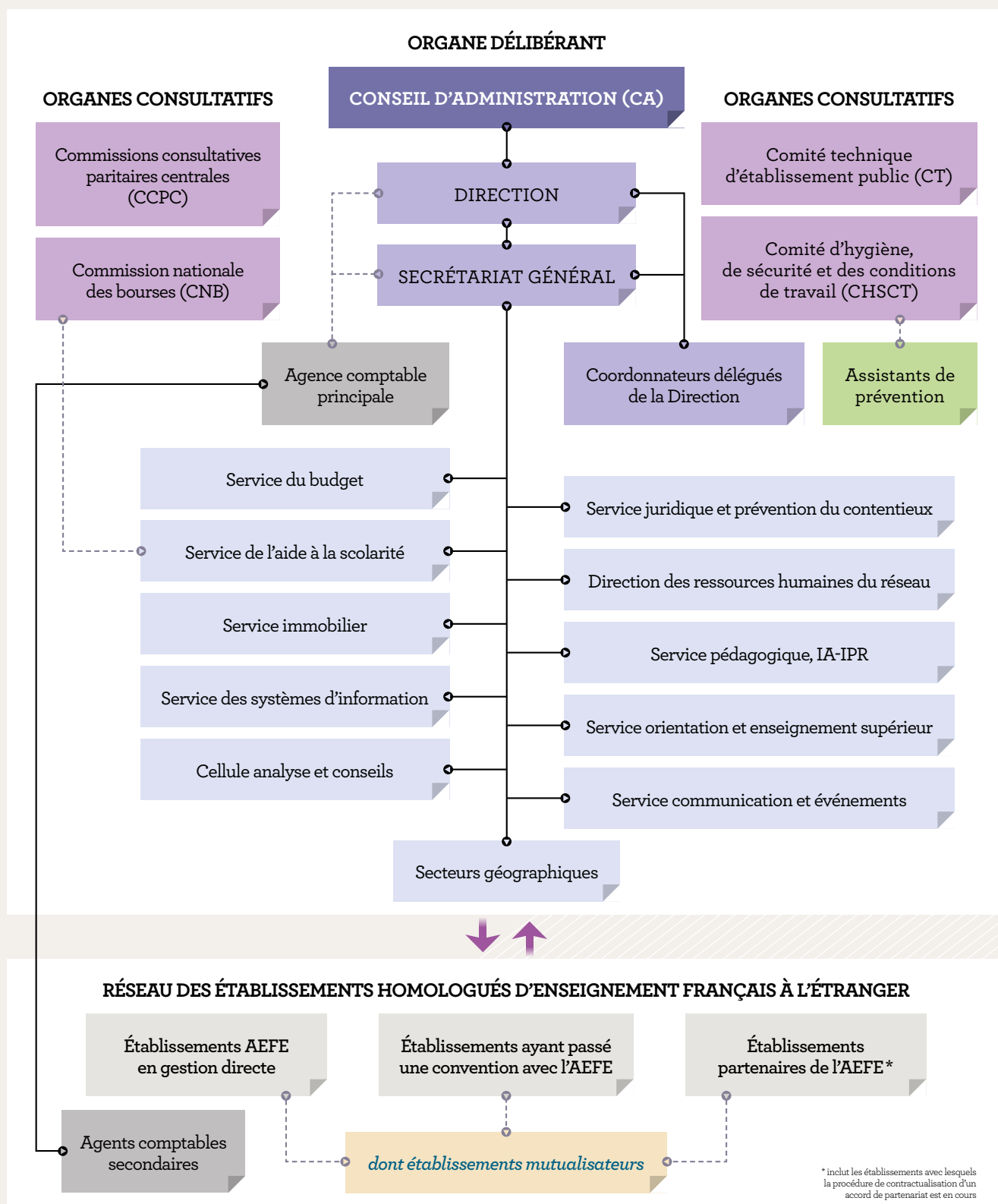
EMPLOIS

SUR LES SITES DE PARIS ET NANTES



RÉPARTITION DES PERSONNELS PAR ORIGINE

Organigramme de l'AEFE



— Lien hiérarchique - - - - - Lien fonctionnel

La composition du conseil d'administration

28 membres au conseil d'administration de l'AEFE
au 27 novembre 2014.



← **Anne-Marie DESCÔTES**
Présidente du conseil
d'administration

PRÉSIDENTE

- **Anne-Marie DESCÔTES**, directrice générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats (DGM), ministère des Affaires étrangères et du Développement international

REPRÉSENTANTS DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

- **Anne GRILLO**, directrice de la Coopération culturelle, universitaire et de la Recherche DGM/DCUR
- **Laurent GALLISSOT**, chef de la mission de la Langue française et de l'Éducation DGM/DCUR/LFE
- **Christophe BOUCHARD**, directeur des Français à l'étranger et de l'Administration consulaire
- **Catherine MANCIP**, sous-directrice de l'expatriation, de la scolarisation et de l'action sociale
- **Caroline FERRARI**, directrice des Ressources humaines
- **Bruno PERDU**, directeur des Affaires budgétaires et financières
- **Vincent DALMAIS**, chef de la mission des Programmes

PARLEMENTAIRES DÉSIGNÉS RESPECTIVEMENT PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LE SÉNAT

- **Hélène CONWAY MOURET**, sénatrice représentant les Français établis hors de France
- **Claudine LEPAGE**, sénatrice représentant les Français établis hors de France
- **Christophe PREMAT**, député de la 3^e circonscription des Français établis hors de France
- **Philip CORDERY**, député de la 4^e circonscription des Français établis hors de France

REPRÉSENTANTS D'ORGANISMES GESTIONNAIRES CONVENTIONNÉS, DÉSIGNÉS PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- **André FERRAND**, président de l'association nationale des écoles françaises de l'étranger (ANEFE)
- **Yves AUBIN DE LA MESSUZIERE**, président de la Mission laïque française (Mlf)

REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS EN SERVICE DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET DANS LES SERVICES CENTRAUX

- **Bruno BEAURAIN**, FSU
- **Hamid LAAROUSSI**, FSU
- **Patrick SOLDAT**, FSU
- **Olivier GILBERT**, UNSA-Éducation
- **Michel SENECHAL**, UNSA-Éducation

REPRÉSENTANT DU MINISTRE CHARGÉ DU BUDGET

- **Alexandre KOUTCHOUK**, sous-directeur de la 7^e sous-direction à la direction du Budget

REPRÉSENTANT DU MINISTRE CHARGÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE

- **Géraldine ACHARD-BAYLE**, adjointe au chef de bureau de l'expertise internationale, de la prospective et de l'analyse comparative des politiques à la Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique

REPRÉSENTANTS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- **Jean-Yves DANIEL**, doyen de l'inspection générale de l'Éducation nationale
- **Florence ROBINE**, directrice générale de l'Enseignement scolaire
- **Marianne DE BRUNHOFF**, directrice des Relations européennes et internationales et de la Coopération

REPRÉSENTANTE DU MINISTRE CHARGÉ DU COMMERCE EXTÉRIEUR

- **Anne-Hélène ROIGNAN**, sous-directrice de la gestion et du pilotage des moyens, secrétaire générale adjointe, à la direction générale du Trésor

REPRÉSENTANTS DE FÉDÉRATIONS D'ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

- **Xavier GONON**, président de la FAPEE
- **NN**

MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

- **Jean-Hervé FRASLIN**, conseiller à l'AFE (Tananarive)



1 **PRÉSIDENTE**,
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE
LA MONDIALISATION,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DES PARTENARIATS
(DGM), MINISTÈRE DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET
DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

4 **PARLEMENTAIRES**
DÉSIGNÉS PAR
L'ASSEMBLÉE NATIONALE
ET LE SÉNAT

7 **REPRÉSENTANTS**
DU MINISTRE DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

3 **REPRÉSENTANTS**
DU MINISTRE CHARGÉ DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE

1 **REPRÉSENTANT**
DU MINISTRE
CHARGÉ DU BUDGET

1 **REPRÉSENTANT**
DU MINISTRE CHARGÉ DE
LA FONCTION PUBLIQUE

1 **REPRÉSENTANT**
DU MINISTRE CHARGÉ DU
COMMERCE EXTÉRIEUR

1 **MEMBRE**
DE L'ASSEMBLÉE DES
FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

2 **REPRÉSENTANTS**
DE FÉDÉRATIONS
D'ASSOCIATIONS DE
PARENTS D'ÉLÈVES
DE L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER

2 **REPRÉSENTANTS**
D'ORGANISMES
GESTIONNAIRES
CONVENTIONNÉS,
DÉSIGNÉS PAR LE
MINISTRE
DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

5 **REPRÉSENTANTS**
DES PERSONNELS EN
SERVICE DANS LES
ÉTABLISSEMENTS
ET DANS LES SERVICES
CENTRAUX

La direction



Hélène Farnaud-Defromont
Directrice de l'AEFE



Olivier Boasson
Directeur-adjoint



Michel Chanoux
Secrétaire général



Philippe Ternoy
Secrétaire général
adjoint



Florent Vergès
Chargé de mission
auprès de la directrice,
responsable des relations
avec les anciens élèves
et les entreprises



Raphaëlle Dutertre
Responsable des
relations avec les élus

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger est un établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et du Développement international. Elle est administrée par un conseil d'administration et dirigée par une directrice. Sur proposition du ministre des Affaires étrangères et du Développement international, Hélène Farnaud-Defromont a été nommée directrice de l'AEFE par décret en date du 4 septembre 2013.

Elle est assistée dans ses fonctions d'un directeur adjoint qui assure notamment l'intérim de la directrice de l'Agence en cas de vacance ou d'empêchement.

La direction détermine, en relation avec sa tutelle, les grandes orientations de la politique générale de l'AEFE et les soumet à son conseil d'administration.

La directrice recrute, affecte et gère l'ensemble des personnels de l'Agence sur lesquels elle a autorité. Elle est également ordonnatrice principale des dépenses et des recettes de l'Agence. Dans le cadre du budget de l'AEFE approuvé par le conseil d'administration, elle notifie les budgets des établissements en gestion directe (EGD) ou des groupements de gestion d'établissements. La directrice conclut les contrats et les conventions.

Le chargé de mission auprès de la directrice, organise les entretiens et les déplacements de la directrice, gère son agenda avec le secrétariat de direction qu'il encadre et prépare ses dossiers et ses interventions. Il participe à l'élaboration des documents de cadre général et à l'organisation des manifestations de l'Agence, en lien avec le service communication et événements. Il est également responsable des relations avec les entreprises et les anciens élèves.

Le responsable des relations avec les élus participe aux travaux afférant à l'étude, l'analyse et la gestion des dossiers traités par la direction. Elle participe en tant que de besoin aux réunions ou groupes de travail organisés en interne ou par certains partenaires extérieurs de l'AEFE. Elle est responsable de l'organisation des rencontres de la directrice avec les parlementaires et les élus de manière générale. Elle est chargée de la stratégie de communication ciblée vers les élus.

Le secrétariat général est chargé de la mise en œuvre de la politique menée par l'Agence. Dans ce cadre, il organise et coordonne l'action administrative et assure le bon fonctionnement des instances statutaires. Il organise la procédure de recrutement et

propose des candidatures à la direction pour les personnels des services centraux de l'Agence. Il initie les procédures de gestion et s'assure de leur application. Il dirige sous l'autorité de la direction l'ensemble des services. Il encadre et organise la cellule de prévention et de crise de l'Agence. Le secrétaire général est assisté dans sa tâche d'un secrétaire général adjoint.

Le bureau des ressources humaines des services centraux, placé sous son autorité, initie et met en œuvre le suivi des carrières et le développement des compétences des personnels des services centraux, du recrutement au départ. Il assure la gestion administrative et financière, établit et met en œuvre le plan de formation, propose son aide à la réflexion en termes de gestion prévisionnelle des emplois des services centraux.

La cellule informations, données et statistiques est rattachée au secrétariat général. Elle est chargée d'améliorer et de maintenir le système décisionnel de l'Agence, de fiabiliser et d'automatiser la restitution et l'analyse des données statistiques. Elle fournit les restitutions statistiques, les traitements de données chiffrées automatisées dans le cadre de la préparation des informations externes et pour répondre aux problématiques internes à l'Agence. La cellule participe à la mise en place des indicateurs de référence.

Depuis septembre 2013, **le service juridique et prévention du contentieux** se trouve dans les locaux du siège parisien. Il assure une fonction de conseil, d'assistance, d'information et d'expertise juridique auprès de la direction et des services de l'Agence. Il est chargé du développement et de la diffusion de l'information juridique au sein de l'Agence. Il est obligatoirement consulté sur les projets de textes préparés par d'autres services et veille à leur publication. Il élabore des études juridiques et traite des affaires contentieuses devant différentes juridictions, en lien avec la direction des ressources humaines du réseau pour les contentieux relevant des ressources humaines.

L'agence comptable principale est chargée des opérations de contrôle des dépenses et recettes, des paiements, des encaissements, de la tenue de la comptabilité et de la conservation des pièces et valeurs. Elle assure le contrôle des opérations des agents comptables secondaires. Outre ces missions traditionnelles, l'agent comptable principal, basé au siège de Nantes, a un important rôle de conseil, auprès de la direction, des services centraux et des établissements en gestion directe. ●



↑
Olivier Sordet
Agent comptable principal

Les chefs de service

Les services centraux sont composés de 16 services spécialisés ou transversaux, dont cinq secteurs géographiques. Ces services relaient et mettent en œuvre les orientations définies par la direction et le secrétariat général.



↑
Sabine Baron
Chef du service du budget



↑
Véronique Champigny
Chef du service orientation et enseignement supérieur



↑
Christine De Krogh
Chef du service des systèmes d'information



↑
Pierre Favret
Chef du service immobilier



↑
NN
Chef du service pédagogique



↑
Claire Lorcerie-Lesaint
Chef du service juridique et de la prévention du contentieux



↑
Jean-Luc Massin
Chef du service de l'aide à la scolarité



↑
Thomas Rouchié
Chef du service communication et événements



↑
Karim Samjee
Directeur des Ressources Humaines



↑
Bruno Valéry
Chef de la cellule analyse et conseil des établissements



↑
Jérôme Boit
Chef du secteur Afrique



↑
Marc Ellul
Chef du secteur Europe



↑
Dominique Geslin
Chef du secteur Maghreb-Océan indien



↑
José Lesaulnier
Chef du secteur Amériques



↑
François Vidal
Chef du secteur Asie-Moyen-Orient

Les personnels des services

Au 1^{er} janvier 2014, 162 emplois sont déployés par l'AEFE dans ses services centraux, dont 98 localisés à Paris et 64 à Nantes. Cinq de ces emplois sont pris en charge directement par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international.

Les proportions d'agents issus des différents ministères ont légèrement évolué. Les personnels issus du MAEDI et du ministère de l'Économie et des Finances représentent respectivement 19% et 9% des personnels. Le MENESR reste, quant à lui, le plus représenté avec 36% des personnels, un pourcentage identique à celui du nombre d'agents non-issus de ces trois ministères.

La proportion de femmes parmi les agents des services centraux approche les 60%.

Enfin, une des particularités de l'AEFE réside dans le fort taux de renouvellement de ses agents surtout lié aux mobilités entre France et étranger : plus de la moitié (55%) a moins de 3 ans d'ancienneté au sein des services centraux. Cette particularité rend indispensable une transmission efficace des dossiers entre agents partants et arrivants afin d'assurer une bonne continuité des actions menées par l'AEFE. ●

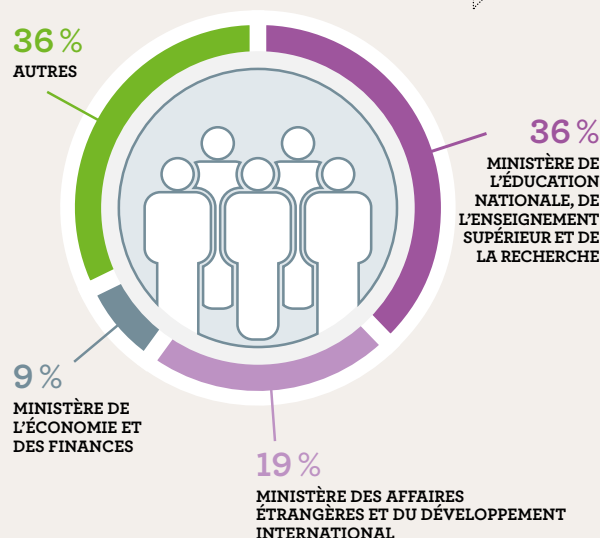


↑ Réunion de travail en visioconférence entre les services de Paris et Nantes

LES EMPLOIS À L'AEFE

	2012	2013	2014
TOTAL DES EMPLOIS POURVUS	167	165	162
Paris	93	95	98
Nantes	74	70	64
RÉPARTITION PAR CORPS D'ORIGINE			
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	59	63	59
Ministère des Affaires étrangères et du Développement international	36	36	31
Ministère de l'Économie et des finances	14	13	14
Autres	58	53	58
PRISE EN CHARGE BUDGÉTAIRE			
AEFE	156	156	157
Ministère de tutelle	11	9	5
RÉPARTITION PAR SEXE			
Homme	76	62	66
Femme	91	103	96
MOBILITÉ DES AGENTS			
Part des agents présents depuis moins de 3 ans	39,5%	47,3%	55%

RÉPARTITION DES PERSONNELS PAR ORIGINE



Les organes consultatifs

4

COMITÉS ET COMMISSIONS COMPÉTENTS

COMITÉ TECHNIQUE (CT)

Le comité technique est composé de la directrice de l'Agence, du secrétaire général, de 5 représentants du personnel tous membres titulaires et d'un nombre égal de suppléants, et des représentants de l'administration concernés par les questions ou projets de textes soumis à l'avis du comité. Il traite des questions relatives :

- aux problèmes généraux d'organisation des administrations, établissements ou services ;
- aux conditions générales de fonctionnement des administrations et services ;
- aux programmes de modernisation des méthodes et techniques de travail et à leur incidence sur la situation du personnel ;
- aux règles statutaires ;
- à l'examen des grandes orientations à définir pour l'accomplissement des tâches de l'administration concernée ;
- aux problèmes d'hygiène et de sécurité ;
- aux critères de répartition des primes de rendement ;
- aux plans fixant des objectifs pluriannuels d'amélioration de l'accès des femmes aux emplois d'encadrement supérieur ;
- à l'évolution des effectifs et des qualifications.

COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES CENTRALES (CCPC)

Il existe à l'AEFE 5 CCPC respectivement compétentes pour :

- les professeurs agrégés de l'enseignement du second degré et les personnels assimilés ;
- les professeurs certifiés, les adjoints d'enseignement, les professeurs d'enseignement général de collège et les personnels assimilés ;
- les instituteurs, les professeurs des écoles et les personnels assimilés ;
- les personnels d'inspection et les personnels de direction des établissements d'enseignement ;
- les personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, de santé et de service.

Les CCPC comprennent :

- 5 membres titulaires représentants de l'administration, dont le président de la commission, et un nombre égal de suppléants ;
- 5 membres titulaires représentants du personnel et un nombre égal de suppléants.

Elles sont consultées sur le recrutement des personnels expatriés et la fin de contrat anticipée des agents contractuels de droit public de l'Agence. Elles sont également saisies pour avis de toute question d'ordre individuel concernant les agents relevant de leur compétence.

COMMISSION NATIONALE DES BOURSES (CNB)

La CNB, composée de 23 membres, est consultée sur toutes les questions relatives à l'aide à la scolarité. Elle examine :

- les critères d'attribution des bourses et donne son avis sur les propositions des conseils consulaires sur la base des dossiers instruits et contrôlés par le service de l'aide à la scolarité de l'Agence.
- les délégations de crédits allouées par l'AEFE aux commissions locales.

Après avis de la CNB, l'Agence attribue les bourses, ajourne les dossiers en vue d'un nouvel examen en second conseil consulaire et rejette éventuellement les demandes. L'Agence doit recueillir l'avis conforme de la commission nationale sur les demandes de dérogation pour classes non homologuées qui lui sont présentées.

COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

Le CHSCT est compétent pour examiner les questions :

- relatives à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail des personnels employés dans les services centraux de l'Agence : organisation du travail, environnement physique du travail, aménagement des postes de travail, construction, aménagement et entretien des lieux de travail, durée et horaires de travail, aménagement du temps de travail, nouvelles technologies et leur incidence sur les conditions de travail ;
 - relatives à la prévention des risques professionnels : rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels qui en dresse une cartographie pour chaque site et élaboration du plan de prévention des risques psychosociaux qui lui est annexé. Une enquête intitulée « bien-être au travail » a été diffusée en janvier 2014. Son exploitation lors de nombreux groupes de travail a permis d'enrichir le DUERP et de mettre en place une meilleure prévention.
- Il est composé de la directrice de l'Agence, du secrétaire général, de 7 représentants du personnel titulaires et d'un nombre égal de suppléants, du médecin de prévention, de l'assistant de prévention et de l'inspecteur santé et sécurité, des représentants de l'administration intéressés par les questions ou projets de textes soumis à l'avis du comité. ●

Deuxième étage du siège
parisien de l'AEFE



2014 / 2015 : la carte du réseau et les principaux chiffres de l'année à venir

494

ÉTABLISSEMENTS

(74 EGD, 156 conventionnés, 264 partenaires)
dont 87 de la Mlf

6480

PERSONNELS AEFE

1132 expatriés - 5348 résidents

15000

RECRUTÉS LOCAUX

206 000

ÉLÈVES ÉTRANGERS

dont 167 000 ressortissants
du pays d'implantation

+ 3,1%

CROISSANCE GLOBALE DES EFFECTIFS

96 %

TAUX DE RÉUSSITE AU BACCALAURÉAT

mentions TB (+ de 20 %)

800

BOURSIERS EXCELLENCE-MAJOR

de 80 nationalités différentes

1,2 Md€

BUDGET GLOBAL AEFE

25500

ÉLÈVES FRANÇAIS BÉNÉFICIENT
D'UNE BOURSE SCOLAIRE

75

ASSOCIATIONS FLAM

AIDÉES DANS 28 PAYS

56

ÉTABLISSEMENTS LABELLISÉS
LABELFRANCÉDUCATION

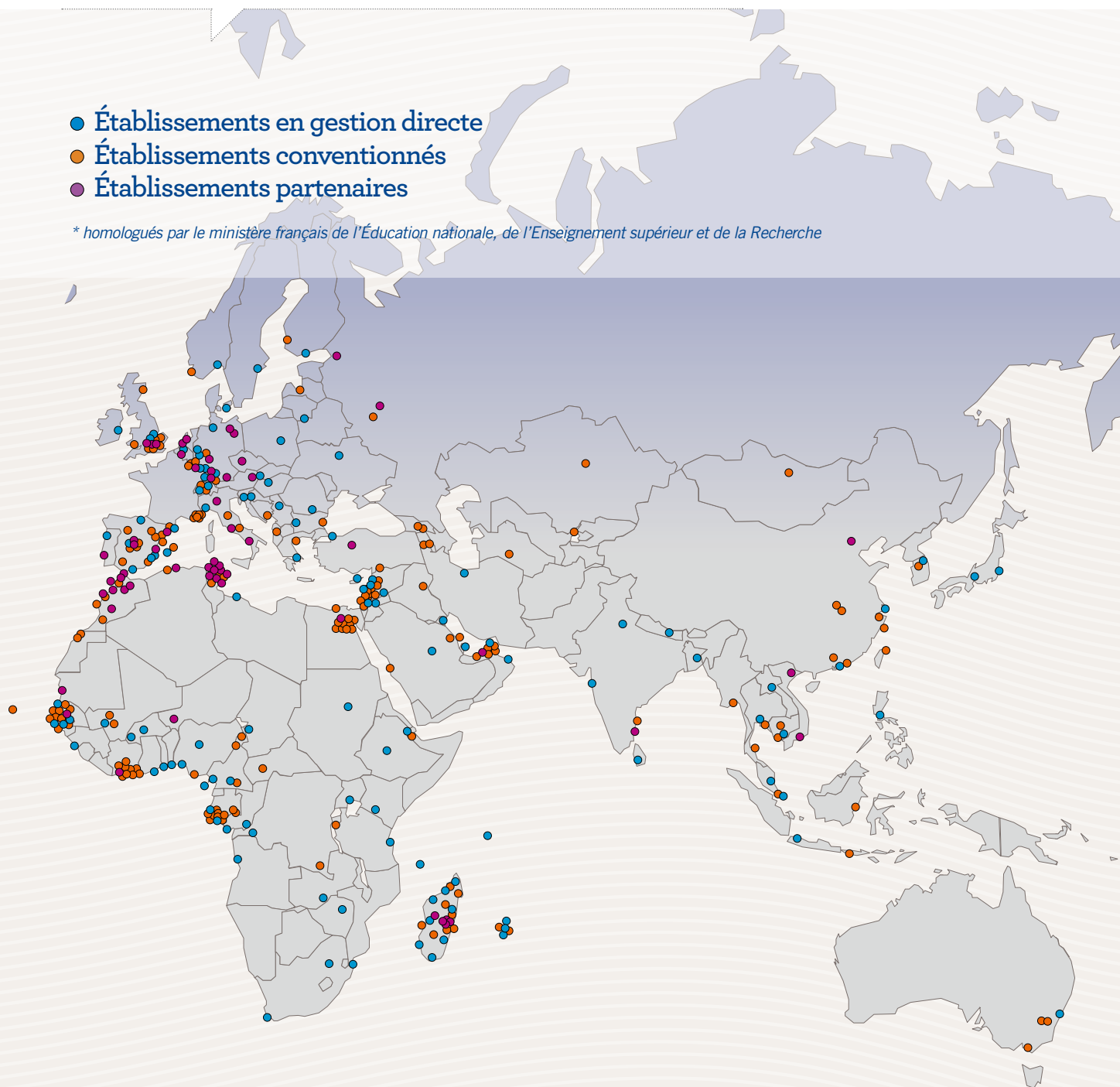
DANS 17 PAYS



RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER* : UN RÉSEAU SCOLAIRE UNIQUE AU MONDE

- Établissements en gestion directe
- Établissements conventionnés
- Établissements partenaires

** homologués par le ministère français de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*



135
PAYS

494
ÉTABLISSEMENTS
DONT 87 DE LA MISSION
LAÏQUE FRANÇAISE

330 000
ÉLÈVES

Brochures, site internet, réseaux sociaux



Abonnez-vous
à la newsletter
aefe-info et
retrouvez-nous sur...



Twitter
@aefeinfo



Facebook
aefeinfo

*Retrouvez tous nos partenaires
institutionnels, médiatiques, sportifs...*



Flashez avec un
smartphone ou une tablette



**CONSULTEZ LA LISTE
DES PARTENAIRES
DE L'AEFE
EN 2014-2015**



aeefe

agence pour
l'enseignement
français
à l'étranger

Rapport d'activité 2013/2014

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

© **Crédits photos** : AEFE / service communication et événements • Présidence de la République / L. Blevenec • juliengerard.com • Ministère des Affaires étrangères et du Développement international / Frédéric de La Mure • Ministère des Affaires étrangères et du Développement international / Julien Faure • Arron Teo • Thierry Quenette • Francisco Castaneda • Imagéo / Félix Vigné • Cyril Bruneau • Arnaud du Boistesselin • Alexandre Dubos • Jacques Houdoin • Ambassade de France en Allemagne • Lycée français Georges-Pompidou de Dubaï • Andrai Spring / section française de l'école européenne de Taïpei.

Couverture : Lycée français international de Tokyo / Alexandre Dubos

Directrice de la publication : Hélène Farnaud-Defromont

Conception & réalisation graphique : Efil / 02 47 47 03 20 / www.efil.fr

Impression : Feuille d'angle / 01 64 65 20 31 / www.feilledangle.com

Ce rapport d'activité est imprimé sur **papier recyclé** (Freelife satin), certifié FSC.

